

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ECHOS DE PARTOUT

En juin ou juillet prochain aura lieu à Paris le congrès et l'exposition des sciences géographiques.

Cincinnati veut aussi avoir son exposition pour célébrer le centenaire de l'Indépendance. Son conseil municipal a voté un subside de cinq cent mille dollars, pour venir en aide aux entrepreneurs. L'ouverture est annoncée pour le 14 juillet 1876.

La Société Française de Tempérance de Paris, la première du genre, a constitué son bureau pour 1875. Elle a élu : président, M. Dumas, de l'Institut ; vices-présidents : MM. Renouard, Ed. Laboulaye, Bouillaud et Larrey ; secrétaires : MM. Edm. Bertrand ; docteurs Decaisne, Magnan et Vidal.

Lors du dîner donné par la ville de Turin à M. Lanza, dîner auquel assistaient bon nombre d'hommes d'Etat, on remarqua que ce même M. Lanza était le seul arrivant des Piémontais qui, de concert avec Cavour, fondèrent le royaume d'Italie. Rattazzi est le dernier disparu de la scène du monde.

Une nouvelle expédition au pôle nord, celle-là anglaise, est en voie de préparation à Londres. Le comité chargé de l'organiser a choisi pour commander le navire le capitaine Albert Markham et pour chef de l'expédition le capitaine Nares. On se propose de leur adjoindre un officier du *Challenger* et plusieurs balinières.

Le palais de la voie Gheffelina, à Florence, qui fut habité et appartint à Michel-Ange, vient d'être restauré pour être transformé en musée de peinture. Il a été ouvert aux visiteurs le 10 mars courant, quatre centième anniversaire de la naissance de l'architecte de Saint-Pierre de Rome.

La grève des ouvriers agricoles en Angleterre a été un coup de fouet donné à l'industrie de la fabrication des machines de culture. Pour suppléer à l'insuffisance des moissonneurs, les fermiers anglais ont employé quarante mille moissonneuses qui, en quinze jours seulement, ont coupé toutes les récoltes. On a calculé que chacun de ces appareils opère le travail de dix hommes. En France, cent mille moissonneuses couperaient en dix ou douze jours toutes nos récoltes et pourraient remplacer le million d'hommes employés à ce travail.

Le gouvernement russe avait envoyé en Perse une mission scientifique devant observer le passage de Vénus. Elle se composait de trois officiers de l'état-major russe et d'un astronome. Comprenant difficilement que des hommes puissent quitter leurs foyers et se rendre dans un pays aussi lointain que la Perse dans le seul but de voir un point noir traverser le soleil, la population persane, et son souverain lui-même en ont éprouvé un vif souci, une inquiétude réelle, à peine calmée par les explications venues de Saint-Petersbourg.

Devant la mortalité vraiment effrayante qui éclaircit les rangs des régiments européens envoyés dans l'Hindoustan, mortalité qui, pendant la première année de séjour, s'élève à près de 13 pour mille, de jeunes gens au-dessous de vingt ans ; de 25 pour 1000, des soldats de 21 à 25 ans ; de 39 pour 1000, de soldats de 26 à 30 ans et de 47 pour 1000 des hommes ayant dépassé la trentaine, le gouvernement anglais songerait à créer une armée purement locale. Ces troupes, levées parmi les colons acclimatés et les indigènes, resteraient toujours dans la colonie. La métropole n'aurait plus à envoyer que les états-majors.

Un nouvel incident se produit dans le procès si célèbre de la succession Tichborne. Un marin, revenu de la côte d'Afrique, affirme que le seul, le vrai, l'unique Tichborne est mort en Afrique ; que lui, le marin, a été le témoin de cette mort et le dernier compagnon du malheureux voyageur. On doute à Londres que les héritiers et les actionnaires du procès consentent à entreprendre un voyage d'exhumation du vrai Tichborne, probablement méconnaissable aujourd'hui.

Ce procès Tichborne ne porte pas bonheur à ceux qui y ont été mêlés. Tandis que l'individu qui a essayé de se faire passer pour l'héritier des millions en déshérence expie sa tentative, son avocat a été condamné pour injures à la Chambre ; en outre, il s'est vu rayer du tableau des avocats anglais, à cause des articles injurieux qu'il avait insérés dans un journal de Londres, *l'Englishman*, feuille satirique recherchant et accusant volontiers les articles à sensation, voir même à scandale :

On sait avec quelle rapidité les chemins de fer se développent en Russie. Seize mille kilomètres de chemins de fer en exploitation et cinq mille en construction ne suffisent pas aux populations. Il n'est pas de pays où les chemins de fer soient plus nécessaires, à cause de l'état des routes, et où ils exercent une influence plus décisive sur la marche de la production. Aussi la progression du trafic est-elle extraordinaire. D'après le dernier compte-rendu officiel, l'augmentation générale de 1873 sur 1872 a été de 20 1/2 0/0, et pour certaines lignes, de 48 0/0. Ce progrès s'est continué. C'est ainsi que le rendement des chemins de fer de Kozlow-Voronege-Rostow et d'Orel-Griazi, pendant le premier semestre de 1874, s'est accru de 40 0/0 sur la période correspondante de 1873.

On annonce que M. de Brazza, qui sert comme enseigne de vaisseau au titre étranger, sur la flotte française, va entreprendre un voyage d'exploration dans l'Afrique centrale en continuation du voyage, si malheureusement interrompu, du docteur Livingstone. Le département de la marine lui fait, dans ce but, une subvention de 10,000 fr. ; d'autres ministères se cotisent également, ainsi que la Société de géographie et le gouvernement anglais.

M. de Brazza est d'origine romaine. Il a suivi les cours de l'Ecole navale de Brest, a fait la campagne du *Jean-Bart* et a navigué, pendant deux ans, à bord de la frégate amirale la *Venus*, sur les côtes de l'Afrique occidentale et de l'Amérique du Sud. Il a été naturalisé Français l'an dernier.

L'Amérique du Sud, qui déjà essaye de nous pourvoir de viandes fraîches ou conservées, et nous envoie des cuirs, des graisses et des cornes, pourra-t-elle bientôt nous donner des chevaux ? On serait porté à le croire. Par le clipper *Virginie*, venu de la Plata au Havre, sont arrivés douze chevaux, originaires des vastes pampas que baignent les affluents du Rio de la Plata. Ces animaux, âgés de cinq à dix ans, sont de petite taille, ont la poitrine étroite, la tête courte, sont peu étoffés ; en un mot, ils paraissent au premier abord appartenir à une race débile. Cependant ces animaux n'en portent pas moins un cavalier, font cent vingt kilomètres dans une journée de douze heures sans être dessellés, et cela en se contentant d'une nourriture des plus maigres. Les sujets amenés au Havre y sont arrivés en bonne santé, et, pour se remettre de leur voyage, ont été abandonnés dans un gras pâturage des environs de Rouen.

AFRIQUE EQUATORIALE

Les Explorateurs Français sur la Côte Occidentale d'Afrique

M. PAUL BELLONI-DUCHAILLU*

M. Paul Belloni-Duchailly s'est fait, il y a quelques années, naturaliser Américain. Il a probablement aujourd'hui oublié qu'il est né Français ; mais comme à l'époque où il a accompli ses voyages au Gabon, nous pouvions encore le compter parmi nos compatriotes, je lui consacrerai un chapitre dans ce travail. Je vais avoir à faire connaître le Gabon et les contrées qui en dépendent ; il ne m'est donc pas permis de taire le nom de l'homme qui a le plus contribué à les faire connaître. En somme, M. Duchailly a été le promoteur du grand mouvement d'exploration et de découvertes qui a lieu en ce moment dans cette partie de l'Afrique.

Peu de voyageurs ont eu des admirateurs plus enthousiastes que M. Duchailly, si populaire en Amérique et en Angleterre, sous le nom de *gorilla-man*, l'homme au gorille. Peu de voyageurs aussi ont eu des détracteurs plus acharnés. La polémique qui s'est engagée à la suite de la publication de son *Afrique Equatoriale* a passionné toute la presse d'outre-mer, et l'on se souvient encore dans les fastes de la Société anthropologique de Londres, de cette séance mémorable dans laquelle M. Duchailly, violemment démenti dans une de ses assertions par un des membres de la

* C'est le même M. Duchailly qui est venu donner le mois dernier à Montréal, à la Salle des Artisans, trois lectures intéressantes sur ses voyages dans l'intérieur de l'Afrique.

Société, sauta à la gorge de son contradicteur et lui administra, à la face de la docte assemblée, une énorme volée de coups de poing. Parmi les principaux adversaires de M. Duchailly, il convient de citer M. le Dr. Barth, célèbre voyageur lui-même ; le Dr. Gray, du *British-Museum*, et M. Walker, négociant et explorateur anglais établi au Gabon. Ces messieurs n'ont mis aucune circonvolution à qualifier M. Duchailly d'imposteur, et à soutenir qu'il n'avait jamais fait un pas dans l'intérieur de l'Afrique.

Au contraire, un homme éminent, Sir Roderick Murchison, président de la Société de géographie, prenait avec énergie la défense du voyageur ; et un grand nombre de personnes, non contentes de porter aux nues ses exploits, poussèrent l'enthousiasme jusqu'à souscrire des cadeaux, dont quelques-uns valaient plusieurs milliers de francs, à Rampano et à Quenguéza, principales nègres, dont l'*Afrique Equatoriale* fait le plus grand éloge.

Dans un débat de la sorte, les enthousiastes de M. Duchailly n'ont apporté aucune réserve à leurs louanges, tandis que ses détracteurs ont commis de graves injustices à son égard.

Il importe de faire connaître les faits sous leur vrai jour. Je crois être dans les meilleures conditions pour les apprécier sainement, car j'ai au Gabon suivi, pour ainsi dire pas à pas, les traces de M. Duchailly, parcouru la plupart des pays dans lesquels il est allé, étudié comme lui les mœurs du gorille, et eu à mon service beaucoup des hommes qui ont été au sien. Je vais donner un résumé sommaire, mais exact et impartial de ses travaux, tels qu'ils résultent de ses écrits et de renseignements recueillis par moi sur les lieux mêmes ; je formulerai ensuite en quelques lignes le jugement qui, à mon avis, doit être équitablement porté sur un homme auquel on peut reprocher de n'avoir pas toujours été suffisamment véridique dans ses récits de voyages, mais qui a néanmoins rendu à la science les services les plus signalés.

Le fleuve du Gabon n'est, à proprement parler, qu'un vaste estuaire prenant sa source dans les montagnes de la sierra de Crystal, et venant verser ses eaux dans l'Atlantique, à quelques milles au nord de l'équateur. La large baie qui forme son embouchure est le plus beau port de la côte occidentale. En 1844, à la suite de traités passés avec le roi Denis et quelques autres chefs du pays, la France a formé, sur la rive droite du Gabon, un établissement assez important abrité par un fort, et auquel on a donné le nom de Libreville. Sous la protection de notre pavillon sont venues aussitôt s'établir une mission catholique et une mission de l'*American missionary board* ; de plus, quelques négociants y ont créé des comptoirs.

Parmi ces derniers se trouvait M. Duchailly, père du fameux voyageur, qui avait amené avec lui son fils Paul Belloni, encore enfant. Le succès ne couronna pas ses efforts, et il fut au bout de quelques années contraint de quitter le pays ; il laissa son fils à la mission catholique où Paul fut élevé, grandit à l'abri d'une longue hospitalité, manifestant dès son jeune âge un goût très-vif pour la chasse, l'histoire naturelle et les excursions dans l'intérieur. Le jeune homme trafiqua longtemps avec les noirs, dont il parlait parfaitement la langue, sur la rivière Mounda, au cap Lopez, et sur différents points de la côte. Vers 1854, il fit aux Etats-Unis un grand voyage, à la suite duquel, lors de son retour au Gabon en 1856, il se consacra d'une manière toute spéciale à l'exploration des contrées avoisinantes alors entièrement inconnues, à l'étude des mœurs des tribus sauvages, en particulier des Pahouins cannibales et surtout à la chasse du célèbre

gorille. Le récit de ses aventures et de ses découvertes est contenu dans un livre intitulé : *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale* qui, publié d'abord en anglais à New-York et à Londres, où il eut un immense retentissement, a été publié ensuite en français par la librairie Michel Lévy.

Les chapitres les plus remarquables de cet ouvrage, fort bien fait du reste au point de vue de l'intérêt et du style, sont ceux qui traitent du gorille, des mœurs et des superstitions des peuples voisins de la côte, et des Fans ou Pahouins cannibales. En ce qui concerne le gorille, ce n'est pas le lieu de réfuter ici les récits à sensation de M. Duchailly ; je me contenterai de répéter le jugement sévère mais juste qu'a porté à ce sujet M. Winwood Reade, voyageur à la côte d'Afrique, dans son *Savage Africa*. « C'est, dit-il, l'un des cas où M. Duchailly, qui avait de plus grandes facilités qu'aucun de nous de connaître exactement les mœurs et la nature de cet animal, a sacrifié la vérité et l'estime des savants au désir de faire de l'effet et d'acquiescer une popularité passagère. » Non, le gorille n'est pas une sorte de monstre intermédiaire, qui se promène sur ses pieds de devant dans les forêts terrifiées par ses épouvantables rugissements, roi de l'Afrique équatoriale dont il a chassé le lion, et toujours prêt à mettre en pièces les téméraires qui se présenteraient devant ses yeux ; c'est, nous en avons acquis nous-même de nombreuses preuves, un énorme singe très-craintif, très-difficile à approcher, et qui ne se distingue des autres singes que par sa force musculaire et sa grande taille.

Mais, en revanche, M. Duchailly a parfaitement dépeint les pays qui ont été le théâtre de ses explorations ; quelques lignes de sa préface décrivent l'Afrique équatoriale, depuis la côte jusqu'à cent cinquante mille dans l'intérieur, mieux que ne pourrait le faire un volume : « Au lieu des vastes plaines découvertes, arides ou pauvrement arrosées de l'Afrique du Nord, de l'Est ou du Sud, l'explorateur trouve là un pays marécageux et montagneux, recouvert de forêts si épaisses qu'on pourrait le représenter comme ne formant tout entier qu'une même jungle impénétrable, à travers laquelle l'homme est obligé de se frayer une route à coups de hache. Ces forêts, qui reposent probablement depuis des siècles dans leurs sombres solitudes, ne semblent pas favorables à l'accroissement des animaux, dont elles sont principalement la retraite. On ne les y trouve pas réellement en troupeaux ; enfin, les habitants de cette région n'ont pu encore atteindre à ce premier degré de l'échelle de la civilisation, qui consiste dans la possession des bêtes de somme, car on ne voit là ni chevaux, ni chameaux, ni ânes, ni bétail. L'homme, ou pour mieux dire la femme, y est la véritable bête de somme. » M. Duchailly fait des observations précieuses sur le climat du pays, sur les fièvres et les maladies qui le dévastent, et sur les précautions à prendre sinon pour s'en garantir (ce qui est impossible) du moins pour ne pas y succomber. Il a admirablement observé et dépeint de main de maître les mœurs, les habitudes et les superstitions des divers peuples au milieu desquels il a vécu : ces Mougwé paresseux, ivrognes, passionnés pour les oripeaux et les parfums, professant un immense mépris pour les noirs qui vivent autour d'eux, d'une rouerie inexprimable pour le commerce, toujours à l'affût d'un marché à faire, et d'un blanc à exploiter ; ces habitants du Camma, grands marchands d'esclaves, braves, turbulents et cruels, poursuivis le plus souvent comme sorciers, et décimés par l'épreuve du poison et les pratiques superstitieuses de toute sorte ; ces Bakalais, tribus innombrables répandues dans toute l'Afrique équatoriale, perfides et insociables, grands chasseurs et grands com-

merçants se faisant la guerre entre eux quand ils ne peuvent la faire à leurs voisins.

Mais la partie la plus intéressante du livre de M. DuChaillu est sans contredit celle qu'il a consacrée aux Pahouins. Encore aujourd'hui, on ne sait pas d'où viennent ces tribus cannibales, et quelle force inconnue les a poussées à quitter le pays qu'elles habitaient pour émigrer en foule vers l'est. Toujours est-il qu'ils avancent avec une rapidité effrayante, que leurs avant-gardes ont atteint la mer, et que leurs masses serrées enveloppent en ce moment nos possessions françaises du Gabon d'un réseau immense. C'est la fortune de M. DuChaillu, et une vraie gloire pour lui, d'avoir le premier pénétré chez ce peuple sauvage. On ne connaissait les Fans que par les récits fantastiques des noirs de la côte que le seul nom de ces cannibales glaçait d'effroi : Voici la description que M. DuChaillu donne des Fans ou Pahouins, description dont nous avons nous-même vérifié la parfaite exactitude : « Les hommes étaient presque entièrement nus ; ils portaient pour tout vêtement une ceinture d'écorce tendre, à laquelle était suspendue par devant une peau de chat sauvage ou de quelque autre bête fauve. Ils avaient les dents limées en pointe, ce qui donnait à leur figure un air terrible et féroce ; quelques-uns en outre se noircissaient les dents. Leur chevelure, ou plutôt « leur laine », était étirée en longues tresses minces ; au bout de chaque tresse qui se tenait roide, étaient attachées des perles blanches ou des anneaux de cuivre ou de fer. Quelques-uns portaient des coiffures de plumes, mais d'autres avaient de longues queues faites de leur propre laine et d'une sorte d'étoupe teinte en noir qu'ils y mêlaient, et qui donnait aux personnages ainsi coiffés l'apparence la plus grotesque. Sur leurs épaules était suspendu un grand couteau du pays ; autour de leur cou et de leur corps on voyait pendre diverses espèces de fétiches et de gris-gris qui résonnaient pendant qu'ils marchaient. Le bouclier des Fans est fait avec la peau d'un vieil éléphant, et seulement avec cette partie de la peau qui s'étend le long du dos : il a trois pieds de long environ, sur deux pieds et demi de large. Les femmes, qui sont encore moins vêtues que les hommes, sont encore plus laides et plus repoussantes. Si j'en excepte la population de Fernando-Po, et ce qu'on appelle *Bobies*, je n'ai jamais vu de créatures aussi repoussantes. Elles ont aussi les dents limées, et la plupart ont le corps peint en rouge au moyen de la teinture qui se tire d'un bois du pays et sont horriblement tatouées ; elles portent leurs enfants sur le dos dans une espèce d'écharpe ou de havresac, fait avec une écorce très-tendre et attaché au cou de la mère. » M. DuChaillu a parfaitement raison d'affirmer que ce peuple est cannibale, il est en effet cannibale dans toute la force du terme, et mange non seulement ses ennemis tués à la guerre, mais encore les personnes de sa tribu mortes par suite de maladie ou d'un accident quelconque. Seulement l'écrivain, par suite d'un procédé qui lui est malheureusement familier, charge le tableau, lorsqu'il nous représente les villages Fans comme de vastes charniers avec des « tas de côtes, de tibias, de fémurs et de crânes adossés aux maisons, » et des gigots humains accrochés aux murs comme des gigots de mouton à un étal de boucher. J'aurai du reste à revenir aux Fans, qui sont appelés à jouer un rôle capital dans les destinées du Gabon, et je dirai comment ils ont déçu les espérances que leur activité, leur industrie et leur intelligence avaient fait concevoir à M. DuChaillu d'abord, puis à quelques hommes éminents qui se sont tout spécialement occupés de l'Afrique équatoriale, tels que M. l'amiral de Langlé et M. Aymés.

Le cadre restreint de ce travail ne me permet pas d'insister plus longtemps sur le premier volume de M. DuChaillu, *l'Afrique équatoriale*, et m'oblige à arriver à son second livre, *l'Afrique sauvage*, auquel je ne pourrai du reste consacrer que quelques lignes. M. DuChaillu avait quitté le Gabon en 1860. Au commencement de l'année 1863, après trois années de repos et de distractions partagées entre l'Europe et l'Amérique du Nord, il résolut de repartir pour l'Afrique équatoriale, d'y faire une grande exploration et de s'avancer le plus loin possible dans l'intérieur des terres. Ce second voyage, violemment interrompu par l'attaque des Ahangos, a été publié en Angleterre sous le nom de : *A Journey through the land of Ashangos*. L'éditeur français, ayant sans doute trouvé que ce titre n'était pas assez piquant pour des lecteurs français, lui fit donner dans l'édition française celui de *l'Afrique sauvage*. *l'Afrique sauvage* n'eut pas le succès de son devancier, *l'Afrique équatoriale*, et passa presque inaperçue, malgré un grand luxe de gravures, très-fantaisistes du reste. C'est un tort ; il est vrai qu'on n'y trouve ni des épisodes aussi variés, ni des récits aussi extraordinaires ; mais au point de vue des découvertes géographiques, des souffrances endurées, des dangers réels courus et de l'exactitude de la narration, la dernière expédition de M. DuChaillu est beaucoup plus importante que toutes celles qui sont décrites dans son premier ouvrage. Entré dans l'Afrique par la voie de Fernando-Vaz, vaste estuaire situé à quelque distance au sud de l'équateur, et théâtre principal de ses premières chasses, il fut obligé de débarquer et de prendre la voie de terre au pied du mont Obindji, et partit à pied, accompagné d'un matériel considérable porté par un grand nombre d'hommes. Dans le pays des Achira, une grande partie de ceux qui l'accompagnaient fut victime de la petite vérole, fléau qui éclata tout à coup dans ces contrées ; il en résulta pour l'explorateur un très-mauvais renom dans le pays vers lequel il voulait aller, et il dut passer chez les Achira de longs et pénibles mois. Après une excursion dans laquelle il atteignit les chutes d'Agochi et de Samba, il revint à Olanda et s'avança résolument vers l'est. Il lui fallut traverser au milieu de fatigues et de privations de toute sorte le pays des Apingi, des Apono et des Ichougo, avant d'atteindre celui des Achangos chez lesquels il fut d'abord assez bien accueilli. Un des épisodes les plus curieux de cette partie de son voyage est sa visite aux Olongo qui seraient, d'après M. DuChaillu, des nains vivant entièrement à l'état primitif dans les broussailles. Les Achangos sont un peuple méfiant et guerrier ; M. DuChaillu eut avec eux des difficultés de toute sorte ; il en aurait sans doute triomphé cependant si, par un accident tout à fait fortuit, l'un des commis de sa suite n'avait, en déchargeant son fusil, tué un homme et une femme Achango. Toute la tribu prit les armes, et M. DuChaillu ne put échapper à la mort que par une retraite désastreuse, dans laquelle il dut plusieurs fois faire face à l'ennemi. Durant cette retraite il perdit ses instruments, ses appareils photographiques, et une foule de documents précieux. C'est un vrai miracle qu'il ait pu revenir vivant. Cet accident déplorable eut lieu le 26 juillet 1854. Le dernier point atteint par M. DuChaillu, dans l'intérieur, s'appelle Maou-kombo ; il est distant d'à peu près cent quatre-vingt milles de l'embouchure du Fernando-Vaz.

La Société de géographie de Paris a apprécié les efforts de M. DuChaillu en lui décernant la grande médaille d'or. A vrai dire, ce voyageur l'avait bien méritée. Sans doute il y a de graves reproches à lui faire : « M. Paul DuChaillu, me disait un témoin peu suspect à son égard (l'un de ses amis

les missionnaires Américains), M. Paul DuChaillu est doué d'un tempérament nerveux et d'une imagination ardente, qui fait dans son esprit prendre à tous les événements des proportions singulièrement exagérées ; d'ailleurs, ne possédant pas, lorsqu'il a voulu publier son premier voyage, la langue anglaise d'une manière assez parfaite, il a confié la rédaction de ses notes à l'un des collaborateurs du *Harpers' weekly* (*Revue hebdomadaire de New-York*), et celui-ci, en véritable Yankee, a jugé à propos, afin d'obtenir plus d'excitement, de colorer fortement des tableaux déjà très-chargés par leur auteur. Nous autres Français, nous avons le droit d'être tout particulièrement sévères pour M. DuChaillu ; car non-seulement il a renoncé à sa qualité de Français, et avant même d'y avoir renoncé est venu promener dans l'intérieur de notre colonie, d'abord le pavillon américain, puis le pavillon anglais. De plus il affecte dans ses écrits de ne pas s'occuper du Gabon comme colonie française. Pendant près de mille pages in-octavo, il décrit minutieusement le Gabon et les pays qui l'environnent, et cependant le lecteur peut parcourir ces deux volumes sans se douter qu'il s'agit là d'un établissement français. A l'époque à laquelle M. DuChaillu écrivait, il y avait au Gabon une escadre, un amiral, un commandant supérieur de l'infanterie de marine, des employés, etc., etc.

Néanmoins nous ne lui tiendrons pas rigueur ; nous ne refuserons pas un légitime tribut d'hommages à l'homme qui a le premier pénétré sous l'équateur dans l'intérieur de l'Afrique occidentale, le premier envoyé dans le monde civilisé une foule d'animaux inconnus jusque-là (tels que le fameux gorille), passé de longues années à explorer des contrées dangereuses et essentiellement malsaines, séjourné au milieu de tribus cannibales, découvert le N'Gouni et signalé le fleuve Ogôoué, aujourd'hui l'une des plus grandes voies commerciales et scientifiques de l'Afrique occidentale.

Marquis DE COMPIÈGNE.

TABLETTES LOCALES

D'après une motion présentée par M. Cartwright, le gouvernement s'obligera à l'avenir de conserver une réserve en or de 50 p. 100 pour toute émission de billets de la Puissance excédant \$9,000,000, et de 100 p. 100 pour celles excédant \$12,000,000.

Les pêcheries de Terre-Neuve ont été depuis fort longtemps l'objet de contestations entre la France et l'Angleterre. Ces années dernières, de nouveaux incidents ont ramené les vieilles disputes, et nous apprenons aujourd'hui qu'une commission chargée de régler ces difficultés va se réunir.

Le gouvernement français vient d'être officiellement informé par le cabinet anglais de la nomination du capitaine Miller, comme commissaire de la Grande-Bretagne.

Au sujet de ces pêcheries, les armateurs de St. Br. euc se sont émus, car le bruit avait couru que la France abandonnait ses droits à l'Angleterre.

Afin de rassurer les intéressés, le ministre de la marine leur a adressé une lettre dans laquelle le passage suivant résume la question :

« Les négociations entamées à diverses reprises, relativement à la question des pêcheries de Terre-Neuve, ont été reprises, il y a peu de temps, à la demande de la Grande-Bretagne, et les armateurs de la baie de Saint-Brieuc, de Saint-Malo et de Granville peuvent être assurés que mon département est trop pénétré de l'importance de l'industrie en cause, pour ne pas mettre tous ses soins à sauvegarder les intérêts dont il s'est constamment montré le zélé défenseur.

« Recevez, etc.,

« DE MONTAIGNAC. »

A l'avenir la station navale de Terre-Neuve ne se confondra plus avec la division des Antilles ; elle formera une station distincte sous les ordres d'un officier supérieur. Le capitaine de frégate Aubry, commandant du *Kersaint*, exercera le commandement de la station pour l'année courante 1875.

La Législature du Nouveau-Brunswick va légiférer sur certains projets de loi concernant des sujets qui nous intéressent indirectement, il est vrai, mais que l'on ne sera pas fâché de connaître.

Ainsi, la Chambre a adopté un bill déclarant « que la largeur des voitures doubles d'hiver ne devra pas être moindre de quatre pieds. Toute violation de cette mesure sera punissable d'une amende de pas moins de vingt piastres, et la moitié de l'amende imposée sera recouvrée par le dénonciateur et l'autre moitié sera donnée aux commissaires des chemins, et devra être dépensée sur les chemins de la localité. »

Un autre projet de loi pourvoit à ce que les membres du clergé et les personnes âgées de plus de 60 ans, soient exemptés du *poll tax* des écoles.

M. Butler a fait adopter un bill concernant la juridiction des Magistrats dans les causes civiles. La loi jusqu'ici annulait le jugement d'un Magistrat qui est le parent de l'une des parties contestantes. Ce bill limite la parenté au troisième degré de consanguinité.

••

La Magistrat Stipendiaire du comté de Terrebonne, qui tenait les termes de sa cour à St. Jérôme, devra dorénavant les tenir à Ste. Thérèse de Blainville. Voici ce que dit la *Gazette Officielle* de Québec à ce sujet :

« A ces causes, Nous déclarons et ordonnons par les présentes qu'une Cour de Magistrat sera et est établie dans le dit village de Ste. Thérèse de Blainville, dans le dit comté de Terrebonne, et que cinq termes de la dite Cour de Magistrat pour le Comté de Terrebonne, dans le village de Ste. Thérèse de Blainville, seront tenus comme suit, savoir : du deuxième au quatrième jour des mois de Janvier, Avril, Juin, Septembre et Décembre, et du troisième au cinquième jour du mois de Novembre, ces jours inclusivement chaque année. »

••

Nos lecteurs savent que la communication à établir entre les deux Océans, l'Atlantique et le Pacifique, aura lieu à l'aide d'un chemin de fer transcontinental canadien, dont le terminus a été fixé près du lac Nipissing. De Québec, on gagnera ce point par le chemin du Nord, puis par celui de Colonisation du Nord, et enfin par les 120 milles qui sont à construire entre R. n. f. w. et le lac Nipissing. C'est l'honorable M. Foster, sénateur, qui vient d'obtenir le contrat de cette dernière partie.

Le gouvernement accorde comme subvention, d'après les clauses III et IV du bill adopté par le Parlement, \$10,000 et 20,000 acres de terre pour chaque mille, plus une indemnité de 4 p. 100 par année durant 25 ans, sur une somme de \$7,500, pour l'exploitation du dit chemin.

Le Canada Central, qui devra étendre sa ligne depuis Pembroke jusque sur la Baie Georgienne, pour former un embranchement avec le chemin de M. Foster, a reçu, lui, \$12,000 par mille.

Il a été convenu entre le gouvernement et le Canada central que les deux compagnies, celle du Chemin de Colonisation, celle de Kingstons à Pembroke devront avoir un droit de parcours sur la partie qui s'étend de Pembroke à la Baie Georgienne, et que s'il s'élevait des difficultés au sujet des prix, le gouvernement nommerait une commission d'arbitrage composée d'un délégué du gouvernement et d'un commissaire pour chaque Compagnie.

PERSONNEL

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur d'associer les messieurs dont les noms suivent à la commission de la paix :

Pour le district de Québec — MM. Ernest Benson et Thadée Benson, de Saint-Romuald.

Pour le district de Montréal — MM. Jean Bte. Amédée Mongenais, de Rigaud, Théodule Desjardins et Thomas Burke, de Sainte-Marthe, F. X. Legault et Ronald McDonald, de Sainte-Justine de Newton, et Emery Lalonde, M.P.P., de Sainte-Marthe.

Pour le district de Saint-François — François Alexandre Brien, écuyer, N. P., du village de Danville et Sanborn Bartlett, de Stanstead.

Pour le district de Gaspé, comté de Bonaventure — MM. Alexis Poirier, du canton de Hamilton, et John Albert Verge, du canton de Mann.

Il a aussi plu à Son Excellence de nommer MM. Pierre Clovis Beauchesne, de Carleton, et Ludger Lucien, de Maria, commissaires *per adimur potestatem*.

M. Joseph Prémont, instituteur depuis 15 ans, à Ste. Famille, Ile d'Orléans, sa paroisse natale, vient d'être nommé inspecteur des écoles des comtés de Québec et de Montmorency, comtés distraits du district de M. l'inspecteur F. E. Juneau.

M. Juneau continuera à visiter les écoles de la cité de Québec et celles du comté de Port-neuf.

L'Association de la Réforme a nommé M. J. Duhamel son trésorier. Les membres composant le Comité Exécutif sont les suivants : MM. J. R. Thibodeau, J. L. Cassidy, L. Tourville, T. Caverhill, Ald. McShane, J. A. Perkins, H. MacKay, A. Hamilton, J. Barsalou, A. Perry, J. Hodgson, Dr. Desrosiers, Col. G. Smith, Ald. Brunet, Jas. Shearer, C. Healy, Geo. Horne, Ald. Desmarreau, Jas. Howley et MM. Contant et Beausoleil.

En l'absence de Sir Hugh Allan et de M. Louis Beaubien, président et vice-président de la compagnie du chemin de colonisation du Nord de Montréal, M. M. P. Ryan a été élu président temporaire.

Sa Grandeur Mgr. Laflèche a dernièrement conféré l'ordre sacré du diaconat à MM. Hercule Bellemare et Jacob Fortier, du séminaire des Trois-Rivières.

M. Mousseau, membre du comté de Bagot, est à Montréal pour quelques jours.

M. François Kérouac, maire de St. Sauveur, a été de nouveau élu préfet du comté de Québec, et cela pour la troisième fois.

Les citoyens de la ville de Beauharnois viennent de former une compagnie de pompiers.

NOS GRAVURES

Nouvelles du Régiment

« Pends toi brave Crillon, on a vaincu sans toi ! » Cette phrase, écrite par Henri IV à son vieux compagnon d'armes au lendemain d'une bataille, peut servir de légende à notre gravure.

Retenus au logis par de récentes blessures, tandis que leur régiment combat à la frontière, nos deux braves se rencontrent chaque jour à l'auberge voisine. Là, fumant la pipe, causant des camarades au feu, se rappelant les souvenirs des marches et du camp, ils passent quelques heures dans l'après-dînée à deviser des choses de la guerre, poussant de temps à autre un cri, un soupir suivi de quelque exclamation énergique arrachée par la douleur des blessures qui se cicatrisent.

Depuis longtemps déjà nos invalides sont sans nouvelles de l'armée. Aussi la partie de dames habituelle s'en ressent ; on est triste, silencieux et maussade.

Un jour enfin la gazette publie un long bulletin militaire ; c'est celui que lisent avidement nos deux soldats. A leur attitude, on devine leur curiosité et l'intérêt qu'ils prennent au récit. L'officier, debout, le journal à la main, montre du doigt au sous-officier, qui a du coup laissé sa chape et quitté sa pipe, l'endroit de la page où leur solide régiment, pour sa brillante conduite dans l'attaque de la redoute, est cité à l'ordre du jour de l'armée.

Dans la liste des morts, on compte, hélas, beaucoup de vieux camarades ; mais aussi parmi les nouveaux promus et les décorés, l'on retrouve pas mal d'amis. La gloire des uns compense le trépas des autres. Ils sont morts en braves ! s'écrient les deux débris d'une voix quelque peu altérée par l'émotion, et leur mâle figure s'illumine d'un rayon de fierté, car c'est leur vieux régiment qui a décidé de la bataille.

Ce jour-là on vide quelques chopes de plus en l'honneur des anciens, et la partie sera remplacée par les anecdotes et des histoires où tel et tel, devenu depuis officier ou général, laissait entrevoir l'avenir qui l'attendait.

Bien qu'invalides et absents, les deux soldats prennent leur part de gloire des hauts faits du régiment, et trinquent plusieurs fois avant de se séparer, à la santé des braves morts au champ d'honneur !

Un "Minstrel" Bon Teint

Tom, car Tom est son nom, a toujours eu du goût pour la musique. Avant l'abolition de l'esclavage, il dut à son talent de violonnettes la jouissance d'une sorte de liberté et quelques privilèges dont per-

sonne ne se montrait jaloux, car le crédit de Tom épargna bien souvent des corrections à plus d'un.

Pas une noce ne se faisait sur l'habitation ou dans les sucreries des alentours, que Tom ne s'y rendit avec son inséparable violon et n'accompagnât les bamboulas. Chaque dimanche on dansait sur l'habitation, et Tom composait tout l'orchestre.

Sous le beau ciel de la Floride, au milieu de cette fraîche température que donne le voisinage de la mer, durant l'heure qui précède le coucher du soleil, à l'ombre des amarantiers en fleur, paresseusement couchés sur l'épais gazon des pelouses, si des réminiscences de la Guinée ou de Mozambique inspiraient une plaintive cantilène à une jeune esclave ou quelque triste mélodie à un chœur d'hommes, Tom, qui connaissait le répertoire africain au complet, soutenait les chants et les accompagnait de variations si savantes que c'était d'abord un silence causé par la surprise, bientôt suivi de hurrahs et de battements de mains enthousiastes.

Il arrivait parfois à Tom — et cela lui valait un prestige sans pareil — de faire danser les enfants du maître ! Les marmots lui donnaient des sucreries, des pièces blanches, et l'appelaient mon bon vieux Tom.

A ce métier, notre artiste avait réalisé quelques économies, et lorsque la guerre de sécession, dans laquelle Tom servit comme tambour, fut terminée, l'ancien violonnettes s'acheta un petit domaine dans l'île de la Jamaïque, à la campagne, où il s'installa avec sa femme et deux enfants, toute sa famille.

Quelques régimes de bananes, de goyaves, un peu de poisson salé et une cabane recouverte de feuilles de palmier, suffirent à ces émancipés de la veille.

Quelques-uns cependant s'entourent d'un certain luxe, qui porte sur l'ameublement intérieur et le costume.

Tom vivait heureux, mais il manquait je ne sais quoi à sa félicité. Son violon, suspendu au mur, voyait ses cordes se rompre de vieillesse, l'archet perdait ses beaux crins blancs lustrés, on ne touchait plus à l'instrument : l'île possédait des musiciens qui déchiffraient la musique et qui, ô profanation, faisaient imprimer leurs compositions.

Une idée lumineuse germa un jour dans l'esprit du vieux ménestrier.

Transportant une après-midi son fauteuil sous le berceau de vigne attaché à sa demeure, enveloppé d'une magnifique robe à ramage, cadeau de son ancien maître, il plaça sa fille cadette sur sa chaise haute, puis saisissant son violon, il en tira les mélodies du temps passé.

La gravure représente l'artiste nègre durant l'évocation de ces anciens souvenirs, où la ritournelle mettait toute l'habitation en branle. Les compagnons ont été dispersés, il n'entendra plus les éclats de rire, ou les cris de joie de ces pauvres esclaves, mais, en revanche, il jouit des ébats de sa fille qui, aux accents attendris ou gais du violon paternel, agite bras et jambes, tient son sérieux ou sourit.

A ce spectacle, Tom s'oublie et la nuit le surprend à jouer ses airs favoris. Lorsqu'il a fini, les étoiles brillent au ciel, la petite est endormie, et si la voix de Nounoune, sa femme, ne le rappelait, il s'oublierait jusqu'au matin. Car maintenant, il est libre, et l'appel sévère du régisseur ou de la cloche du travail, n'ont plus rien à lui commander. Il se trouve propriétaire, électeur, et l'an prochain, il enverra sa fille, Mlle Tom, dans le premier pensionnat de l'île.

Kirghiz se rendant au Marché

Qui dirait à voir ainsi cheminer sur ces montures amaigries, cette famille de

Kirghiz se rendant au marché, que ce sont là les descendants de ces hordes farouches qui, sous Gengiskan et Tamerlan, ravagèrent une partie de l'Europe et conquièrent l'Asie ; de ce chef terrible, à la fois sage administrateur et guerrier barbare qui, tout en organisant des provinces, réduisait en cendres Delhi, Bagdad, Azow, faisait massacrer un jour cent mille prisonniers, fondait un Empire, et élevait plus tard, à la gloire de ses armes, une pyramide de quatre vingt-dix mille têtes humaines ? Telle est cependant la vérité.

Nous sommes ici en Turkestan, en pleine Tartarie indépendante, au milieu de ces kanats, situés au nord de l'Inde anglaise, à l'est de la mer Caspienne et de la Russie, et qui comptent une population de six millions d'habitants.

Mahométans, divisés en trois hordes, la Grande, la Moyenne, la Petite, ils se subdivisent en tribus de trois à cinq mille tentes, vivent presque toujours à cheval, sont sans cesse en guerre avec leurs voisins, et razzonnent les caravanes avec une telle persistance que, dernièrement, la Russie dut envoyer un corps expéditionnaire prendre et occuper la ville de Kiva, capitale de la province de Boukara.

Nos Kirghiz, bien que bandits à leurs heures, s'occupent de diverses industries telles que le tissage de étoffes de laine, des soieries, de celles de brocard qu'ils transportent d'ordinaire à dos d'animaux à la grande foire de Khokand, ville qui renferme 400 mosquées, un nombre infini de caravansérails et où Tamerlan, à l'occasion du mariage de ses petits fils, donna une fête magnifique, dans laquelle parurent réunis cinq cents ambassadeurs des peuples soumis.

Aujourd'hui, des ruines, des débris de mosquées et de monuments couvrent ce sol dévasté, et les fils des conquérants de l'Inde, de la Perse et de la Chine, trouvent juste leur subsistance dans l'échange de produits indigènes qu'ils portent sur les nombreux marchés des bourgades de l'intérieur.

L'Érablière

Le soleil luit, la neige fond, la sève monte, allons au sucre !

C'est aujourd'hui nouvelle lune, la nuit sera froide, on veillera dans la cabane autour de ce feu pétillant et clair dont les lueurs attirent chats-huants et hiboux, et demain matin nous reviendrons sur la croûte !

Les auspices consultés, on attache solidement ses raquettes et l'on part, les novices égayant les premières enjambées de la marche des culbutés comiques ordinaires.

La récolte du sucre d'érable constitue une des plus anciennes industries du Canada ; nos bons aïeux l'apprirent des sauvages.

Jadis les procédés, l'outillage que nécessite l'opération, tout était primitif. On courrait le bois en raquettes, on entaillait l'érable à coups de hache, on fixait dans l'incision des *goudrelles*, on posait au-dessous des auges en bois dur ou en cèdre, et deux seaux qu'un homme portait suspendus à un joug, servaient à convoyer l'eau d'érable ; dans la cabane un simple brasier, dont la fumée s'échappait par une ouverture ménagée dans le toit, servait à l'évaporation.

Aujourd'hui, les progrès industriels ont métamorphosé l'ancien système, et la récolte ne se fait que mieux et plus vite. Produit et producteurs ont gagné au changement.

La gouge a remplacé la hache ; les *goudrelles* en fer blanc, les chalumeaux de bois ; les chaudières en métal, les baquets ; et le traîneau plat chargé d'un tonneau dans lequel on vide la sève sucrée, les seaux équilibrés du transport à la façon chinoise

et japonaise. Quand à la cuisson, des fourneaux commodes où le foyer se maintient à une température constante, ont éteint le feu ouvert et exposé à tous les vents.

La cabane de l'érablière, jadis chantier sous le ciel, est devenue une sorte d'atelier où l'on fabrique du sucre, comme ailleurs l'on fait de la fonte.

Que la vapeur et l'électricité deviennent nécessaires, on les emploiera.

Inutile de rappeler ici les diverses opérations de la récolte : l'entaillage des érables, la pose des *goudrelles* et des récipients, la transvasion de la sève et son transport dans la cabane, sa conservation dans des chaudrons, puis les divers degrés d'évaporation auxquels on la soumet pour en obtenir du sirop, de la *tire* ou du sucre, tout cela est familier à nos lecteurs.

Ce que nous dirons, par exemple, c'est que la récolte du sucre d'érable devient une espèce de fête champêtre dans le Bas-Canada, comme la célébration du réveil de la nature.

En ces jours de printemps où la terre redevenue adolescente a tous les caprices de cet âge, l'on est exposé à de brusques changements de température ; parfois celle-ci est délicieuse, mais le plus souvent la pluie, la bise s'en mêlent et gâtent le plaisir.

Par un beau temps, pour les sucres, rien de frais et de charmant comme les heures passées sous bois. La vue porte au loin à travers la clairière tout inondée de rayons, on perçoit mille bruits : la neige crie et fond, les ruisseaux sursurent, les écureuils gambadent, et sautent en sautant de branche en branche, les chevaux hennissent, les chiens aboient, les travailleurs chantent, les enfants, les femmes se barbouillent de sucre, et planant sur le tout comme une rumeur vague : on croirait entendre chuchotter et rire aux baisers du soleil la sève emprisonnée sous l'écorce argentée de érables et des bouleaux. On sent enfin renaitre le mouvement et la vie.

C'est alors que l'on boit l'eau glacée des érables, que l'on fait la *trempe*, c'est-à-dire que l'on mange les morceaux de pain coupés menus jetés dans la sève épaisse ; que l'on confectionne les grillades de lard frais, cuites dans l'eau déjà réduite par l'évaporation ; puis on casse des œufs qu'on fait bouillir dans le sirop. Ensuite vient le tour de la *tire*, que l'on fabrique en répandant sur la neige des filets de sirop qui se durcissent et que l'on croque à belles dents ; ensuite la cérémonie de la *palette*, sorte d'énorme cuillère en bois où le sucre adhère et que chaque individu présent lèche tour à tour au milieu de cris joyeux et d'éclats de rire. Puis le moulage du sucre dans des moules de toutes formes et de tous calibres. Enfin la part des enfants, les œufs d'érable en sucre solide que l'on coule dans les coquilles de ceux mangés auparavant. La journée passée, l'on regagne la ferme, la ville ou le village, et la récolte achevée chaque propriétaire expédie ses produits sur le marché.

Avez-vous jamais aperçu à travers les vitrines de M. McGibbon, rue St. Jacques ces pains d'érable, sculptés en bosse ou en creux, aux grains brillants et fins, à belle couleur ambrée ? Eh bien ce sont là les produits de l'érablière du Ruisseau de Belœil, propriété de M. Octave Lambert, qui fabrique annuellement jusqu'à 1800 livres de sucre. Nous avons vu là un érable mesurant 27 pieds de circonférence, et qui donne de deux à trois seaux par jour. Ce géant de la forêt, malgré son âge, peut supporter jusqu'à dix entailles. Mais finissons, car cette année la neige est abondante, et, malheureusement la récolte ne se fera pas sur la feuille, comme le disent si pittoresquement les habitants.



L'ÉRABLIÈRE



KIRGHIS SE BENDANT AU MARCHÉ



UN MINSTREL BON TEINT



NOUVELLES DU RÉGIMENT

LA PART DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Le dernier rapport du Ministère des Travaux Publics renferme sur les dépenses exigées par les réparations aux canaux un total fort respectable, qui sera dépensé dans la Province.

Voici la liste de ces travaux :

CANAUX	
Canal Lachine	1,600,000 00
Canaux du St. Laurent	1,000,000 00
Canal Welland	2,000,000 00
Ecluses Ste. Anne	200,000 00
Carillon et Chute à Blondeau	450,000 00
Canal Grenville	400,000 00
Canal Rideau	8,000 00
Ecluses aux Rapides de la Culbute	75,000 00
Canal Chambly	10,000 00
Canal St. Pierre	75,000 00
Canal de la Baie Verte	1,000,000 00
Travaux divers sur canaux	20,000 00
	6,000,000 00

St. Laurent, enlèvement de chaînes et ancres	15,000 00
Rivière Richelieu, amélioration du chenal entre St. Ours et le canal Chambly	10,000 00
Grosse-Île, station de la Quarantaine	17,060 00
Lévis, station des immigrants	5,000 00
Québec, hôpital de la marine	5,000 00
Réparations des fortifications	12,000 00
Montréal, bureau de poste	93,000 00
Station des immigrants	1,500 00
Entrepôt de vérification	100,000 00
Rivière Saguenay, jetées	1,000 00
Rivière-du-Loup (en haut)	3,000 00

GLISSOIRES ET ESTACADES

District de la rivière Ottawa	5,000 00
Rivière des Prairies	4,000 00
District de la rivière St. Maurice	32,000 00
St. Vincent de Paul	25,000 00

A Montréal on se propose, dit le même rapport, d'ériger l'Entrepôt de Vérification sur un terrain contigu aux quais sur la ligne des rues Commune et McGill. Le site est d'un plan irrégulier, borné au sud-ouest par la rue McGill, au nord-ouest par une ligne projetée en arrière des bureaux de MM. Allard & Cie., au nord-est par le terrain cédé aux commissaires du havre pour leur bureaux et au sud-est par la rue Commune.

Des plans ont été préparés et approuvés, et seront mis à exécution aussitôt qu'un arrangement sera conclu avec les autorités municipales quant à la nouvelle ligne projetée de la rue Commune. On se propose d'affecter tout le terrain compris dans les limites ci-dessus mentionnées et de les couvrir d'une bâtisse de quatre étages de hauteur. La construction sera à l'épreuve du feu, et les marchandises seront chargées et déchargées par la vapeur.

A la jonction des rues Commune et McGill on arrangerait des bureaux pour l'ingénieur du Canal Lachine et des chambres pour le gardien du bureau.

VARIÉTÉS

Extraits du dictionnaire économique :

Garde.—Poignée d'épée que l'on monte près d'un malade.

Gaule.—Nom démodé de ce qui fut la France, dont on ne se sert plus que pour abattre les noix et conduire les dindons.

Gaze.—Etoffe tellement claire que l'on s'en sert pour éclairer.

Giroflée.—Fleur qui frappe l'odorat et quelquefois la joue lorsqu'elle est à cinq feuilles.

Grefte.—Petite branche d'arbre où l'on dépose les actes de la justice.

Nous sommes envahis par les similli-beurres.

Après la margarine voici venir la beurrine. Demain ce sera le tour de la butyrine et ainsi de suite.

En attendant, la beurrine ne se contente pas de considérer sa rivale, mais encore le beurre lui-même, avec un souverain mépris.

« La beurrine, qu'il ne faut pas confondre avec la margarine, possède—dit son prospectus—tous les avantages du beurre, sans avoir aucun de ses inconvénients. »

Enfoncée la nature !
Pauvre beurre, naïf enfant du battage, va cacher ta honte au fond des campagnes !

On demandait à un de nos médecins le plus en renom :

—Voyons, vous, croyez-vous à la médecine ?

—Oui, dit le fils d'Esculape un moment hésitant.

Puis avec une conviction très-ferme :

—Mais je crois encore plus aux malades.

NOUVELLE ; DIVERSES

L'avoine se vend 55 centins le boisseau à Charlottetown, N. B.

D'après des nouvelles d'Ottawa, le parlement fédéral finirait ses travaux dans le mois de mars, probablement vers le 25.

On a établi dix nouveaux bureaux de poste, le premier février. Cinq dans Ontario, trois dans Québec, un à la Nouvelle-Ecosse et un au Nouveau-Brunswick.

Le Révd. Messire Laurent-Michel Quintal, prêtre, ancien curé, décédé à Boucherville, le 4 courant, à l'âge de 78 ans.

M. Quintal était né en 1797, à Boucherville, et avait été ordonné prêtre en 1822.

Les nouvelles reçues tout récemment du comté d'Yamaska nous apprennent que la petite vérole fait encore de grands ravages à St. Bonaventure, à St. Guillaume. A St. Pie, soixante-et-dix personnes sont mortes victimes de ce terrible fléau. Parmi celles qui en sont actuellement atteintes se trouve le curé de St. Pie, le Révd. M. A. Lebrun, qui est victime de son dévouement à secourir les variolés,

Le bois coupé dans la vallée d'Ottawa, pendant l'année 1874, s'est élevé au chiffre considérable de 684,000,000 de pieds. Avec la quantité qui attend dans les ports sa destination, le total atteint 908,750,000 pieds.

Quant aux prix des divers bois qui sont employés pour la construction et l'ébénisterie, voici quels sont en ce moment les prix du marché à Montréal.

Pin—commun, \$11 à \$13 par 1,000 pieds ; pin clair, \$30 à \$35 ; planches, \$36. Epinette, \$15 à \$12 par 1,000 pieds ; planches, \$24. Bois préparé—planche de pin de 1 pouce, \$18 à \$20 par 1,000 pieds. Chêne, \$60 par 1,000 pieds. Hêtre, \$25, do. Erable commun, \$20, do. Noyer, \$65 à \$90 do. Bois blanc, \$50 à \$70 do. Acajou, 25 cents du pied. Portes, \$2 50 à \$4 50.

AVIS AUX ÉMIGRANTS POUR LE NORD-OUEST.—Un des correspondants du *Mail* de Toronto, résidant sur la route Dawson, à mi-chemin entre Fort-Garry et la Baie du Tonnerre, envoie de Fort Francis les détails ci-dessous :

« Pendant l'été dernier, environ dix-huit bâtisses se sont élevées au Fort Francis. Il y a maintenant, ici, huit colons qui ont l'intention de s'établir sur les bords de la rivière.

« Depuis environ trois semaines, nous avons eu un temps des plus froids. Pendant plusieurs semaines, le thermomètre a marqué trente-cinq et quarante degrés au-dessous de zéro. Le temps est maintenant magnifique.

« Ceux qui ont l'intention de venir s'établir ici, feraient bien d'apporter avec eux autant de provisions que possible, car les provisions coûtent très-cher. »

« Pendant l'été, les articles suivants se vendent : fleur, \$12 à \$13 le baril ; lard, \$30 à \$35 le baril ; thé, \$1 la livre ; sucre, 30 centins la livre. La rivière est très-poissonneuse. Les bois sont remplis de perdrix, de tourtres, d'originaux, de caribous ; on trouve aussi quelques ours noirs. Le printemps et l'automne, les canards abondent sur la rivière et sur les lacs.

L'inauguration du chemin de fer *Le Québec Central*, qui comprend une distance de 43 milles entre Sherbrooke et le Lac Weedon, a eu lieu dans les cantons de l'Est, le 2 courant.

Les inondations auxquelles chaque printemps nous accoutumés, ne se feront point sentir cette année, car depuis 40 ans, assure-t-on, jamais les eaux du St. Laurent n'ont été aussi basses.

La Compagnie du Télégraphe de la Puissance a ouvert un bureau au Palais de Justice à Montréal.

A partir du 1er avril prochain, à la Pointe St. Charles, il y aura deux distributions de lettres par jour, gratuitement.

Le secrétaire provincial d'Ontario vient de recevoir la somme de £3 sterling, que la Reine Victoria, suivant sa coutume, envoie à la dame de M. A. Gervais, de Russell, laquelle a l'honneur d'être mère de trois enfants nés le même jour.

Le Barreau du District de Québec va commencer la publication des *Rapports judiciaires*. Le premier numéro paraîtra dans quelques jours. Le Comité de rédaction se compose de MM. Ross, C. R., Dunbar, C. R., Galt, C. R., G. H. Larue, Langelier, Tascheran, Blanchet et Colston.

Le *Journal of Commerce* de New-York dit que le nombre des vaisseaux qui ont fait naufrage pendant le mois de février est de 37, dont 4 vapeurs, 4 voiliers, 7 brigantins et 15 goélettes. La valeur totale de ces navires, sans compter leur cargaison, est évaluée à \$832,000.

La paroisse de St. Denis vient d'être témoin du 50^{me} anniversaire du mariage de M. Jean-Baptiste Anger et de Dame Angélique Richard.

Ce Monsieur est âgé de 75 ans et père de 11 enfants, 61 petits enfants et 15 arrière petits enfants. Sa respectable épouse est âgée de 68 ans.

Le ministre de la justice a fixé le salaire du juge-en-chef et des juges de la Cour Suprême de la Puissance à \$7,000 pour le juge-en-chef, et \$6,000 pour les juges puînés. Ces salaires seront pris sur le fonds du revenu consolidé du Canada.

Le matériel en fer des deux ponts du chemin de fer sur la Rivière des Prairies et la Rivière Jésus est prêt et arrivera à Montréal dans le cours de la semaine. C'est une maison de Philadelphie qui a fabriqué ces pièces.

L'on a décidé de placer un pont en fer sur la rue Ste. Marie, à Hochelaga, à l'endroit où le chemin de fer passe sous le chemin public.

Le juge Bossé a rendu jugement samedi, le 6 courant, dans l'affaire de la contestation de Dorchester.

Il a déclaré d'office élu le député siégeant, M. Bouleau. Les frais de l'enquête, sur la qualification, sont à la charge du pétitionnaire, ainsi que ceux de l'enquête sur la corruption.

Les frais de l'enquête récriminatoire sont à la charge du défendeur.

Les Cours Supérieures de la Province de Québec, ont rendu pendant l'année 1874, 1,747 décisions. De ces diverses causes, 784 ont été rendues par défaut et 963 ont été plaidées. Montréal compte dans ce chiffre pour un total de 926 ; Québec, qui suit immédiatement, en a 228 ; le district de Rimouski n'en compte pas, et celui de Gaspé n'en a que deux.

Les Cours de Circuit ont jugé 6,329 causes, desquelles, 3,282 par défaut. Il en a été jugé 3,646 à Montréal, auxquelles on doit ajouter les 93 causes de Terrobonne.

Le 9 courant ont eu lieu à Boucherville les funérailles du Révd. M. Michel Laurent Quintal, ancien curé de St. Luc, décédé le 4 courant, à l'âge de 78 ans.

Le service a été chanté par le Révd. M. Tétréau, du Séminaire de St. Hyacinthe, ayant pour Diacre et Sous-Diacre les Révds. MM. Godard et C. Huet.

On remarque au chœur : Mgr. de Saint-Hyacinthe, Mgr. Desautels, M. le Chanoine Hicks, M. le Chanoine Mongeau, les Révds. MM. J. Toupin, M. Piatte, X. Caisse, P. Poulin, Lauzon, Barret, Lucien, Langlois, Bourbonnais, Dubuc, Gagnon, Lorion, &c.

Mgr. l'Évêque de St. Hyacinthe donna l'Absoute.

L'on charrie actuellement le bois nécessaire à la construction du pont du chemin de fer des Laurentides, à St. Lin. Cet ouvrage nécessite au-delà de 10,000 pieds de bois, outre la pierre qui y entre. Il aura 200 pieds de longueur ; sa hauteur sera de 37 pieds au-dessus du niveau de l'eau. On doit le construire à 350 pieds de distance du pont actuel. M. Greene, l'ingénieur, a imaginé le plan du pont qu'il garantit d'une solidité à toute épreuve, pour plusieurs années.

EXPLORATION.—Les Ingénieurs de la Commission du Havre, ayant exploré un nouveau canal, que l'on se propose de construire à Lavallée, ont fait leur rapport. L'on peut obtenir 20 à 24 pieds d'eau. Le nouveau canal serait plus direct que l'ancien.

Le *South Australian Register* annonce qu'il va être fondé une université à Adélaïde, dans l'Australie méridionale. Le gouvernement de la colonie vient de concéder les terrains nécessaires à la construction des bâtiments, et deux riches habitants de la colonie se sont inscrits sur la liste des fondateurs pour 10,000 livres sterling.

La ville de Joliette sera bientôt dotée d'une société de construction.

On mande de Woonsocket, Etat du Rhode Island, que les Canadiens de cette ville ont entendu la messe pour la première fois, dimanche, dans leur nouvelle église.

Les directeurs provisoires de la Banque St. Jean-Baptiste ont acheté l'ancienne propriété de la Banque des Marchands, sur la Place-d'Armes, pour la somme de \$75,000. Les opérations commenceront vers le 1er de juin prochain.

On lit dans le *Foyer Canadien*, de St. Albans :

Les Canadiens et les Irlandais de Lebanon se sont bâti une magnifique école où ils font instruire leurs enfants sans danger pour leur foi. Le français et l'anglais y sont également enseignés. Plus de deux cents enfants la fréquentent régulièrement. Elle est placée sous l'habile surveillance du Révd. M. Boissonault, le dévoué curé de la paroisse.

UN PETIT NOEL

Menton, 27 décembre, Villa Redosso.

CHÈRE EDWIGE,

Il y a des circonstances où l'émigration volontaire, dans le pays le plus charmant du monde, revêt les plus poignantes tristesses de l'exil. Un hiver sans neige, sans traîneaux, sans fourrures, y a-t-il rien de plus triste pour une Polonaise de vieille roche comme moi ? Quand vient l'époque de Noël, ce soleil propre, à leur toujours égale comme celle d'un bec de gaz, à rayonnements géométriques, me produit le même effet que la figure vermeille et rasée de frais d'un médecin exact à la visite de ses malades. Je suis tentée parfois de l'appeler le docteur Soleil, partageant les bénéfices de ses confrères qui lui passent pour cinq mois de l'année une partie de leur clientèle. Combien je lui préfère notre soleil de Pologne, rubicond dans sa brume, souvent pâle comme un pianiste allemand, méditatif et sans chaleur comme un penseur d'outre-Rhin. Soleil italien, musique italienne, cuisine italienne : c'est harmonieux si l'on veut, mais c'est parfois irritant.

Et ces vertures éternelles, et cette chaleur qui vous semble factice quand vous regardez le calendrier, me donnent le frisson. Je leur préfère nos printemps intérieurs de Cracovie. Sous le berceau d'orangiers en pleine terre où je viens tous les jours m'asseoir avec ma broderie, il me prend des accès subits de nostalgie. Je voudrais voir un de ces nuages féroces de chez nous, qui se débitent en flocons de neige, entendent ces vents sourds qui ouvrent de larges sillons dans la plaine blanche.

Te rappelles-tu, chère Edwige, nos nuits de Noël dans notre chère maison de Cracovie ? Tu traversais le vestibule entre des montagnes de fourrures. Les hommes corpulents et sanguins semblaient avoir une tomate à la place du nez. Les petits enfants étaient azur, comme s'ils étaient descendus du ciel pour la circonstance. Après quelques minutes tout le monde avait repris son teint naturel, on respirait, on riait, on causait dans une chaude atmosphère de violettes de Parme. Nous étions toutes en blanc avec des ceintures de satin rose, et des camélias dans les cheveux. On se groupait autour de l'arbre de Noël enrubanné et chargé de petits paquets liés par des faveurs roses et blanches. Les plus mal partagés, parmi les grandes personnes, étaient les plus contents. Pour mieux jouir de la fête, on regardait dehors, par les fenêtres à croisées doubles. Quelques rares lumières formaient de vives cassures sur le fond uni de la nuit blanche, comme sur une immense glace dépolie. On

voyait passer dans cette ombre lumineuse des silhouettes penchées qu'on aurait pu prendre pour des ours marchant sur leurs pattes de derrière. On échangeait le pain azyme, on s'attablait autour de la hure et du bartel traditionnel; on buvait le champagne et les vins de Hongrie. Les enfants se bourraient de gâteaux et de fondants, venus de Vienne et de Paris, et on se retirait enterrés dans les pelisses, au petit jour, quand le premier rayon d'aurore vous vient tout chargé de paillettes d'acier aussi piquantes que des étincelles.

Je refaisais ce tableau en regardant cette imperturbable Méditerranée qui déferle près de moi en quatre temps, sous la direction d'un chef d'orchestre invisible; j'avais sous mon guéridon une botte d'œillets et d'anémones rouges. Quel anachronisme, ma chère! Quand on ravive ces souvenirs, on s'enrichit presque toujours d'une bonne idée. Ma fidélité au passé a reçu immédiatement sa récompense.

Faisons, me suis-je dit, de la couleur locale pour la fête de Noël! On fait des imitations de bijoux, pourquoi n'aurions-nous pas ici une imitation du Noël cracovien? On trouve des sapins partout.

—Mais la neige! me dit Sigismond, auquel j'ébauchai mon projet.

—La neige! dit la princesse Lauriska... elle est toute trouvée, on fera pleuvoir le duvet d'un édredon sur les branches du sapin. Avec de fines verroteries que j'irai chercher à Nice, nous figurerons le givre... seulement l'hiver sera au-dedans au lieu d'être dehors comme chez nous.

—On fait ce qu'on peut, dit Sigismond. Puisque nous y sommes, avec un enfant Jésus, non pas en cire, mais vivant, et qui distribuera ses dons aux petits enfants... les pauvres d'abord, les riches ensuite. Nêlo a trois ans; c'est l'âge voulu pour le petit Jésus qui vient dans les cheminées.

Le projet grandissait et prenait des développements inquiétants dans l'imagination féconde de Sigismond. N'importe, je ne pouvais me permettre de rapetisser ma propre création. Mon projet devint un monde entre les mains de la princesse et de Sigismond.

On disposa le grand salon pour cette solennité religieuse et patriotique, et il fut décidé que la fête aurait lieu de jour, pendant l'après-midi de Noël. Il nous fallait, d'ailleurs, tout le temps nécessaire pour les préparatifs. Tout le monde s'ingénia pour donner au simulacre d'hiver l'aspect de la réalité. La princesse et Sigismond allèrent à Nice et en revinrent avec un attirail renfermé dans deux caisses immenses. Ils avaient eu sur les lieux des inspirations de génie. On travailla deux jours sans s'arrêter. Paul, notre maître-d'hôtel, se montra machiniste supérieur; pour moi j'allais et je venais pour tout approuver et mettre la dernière main. A l'heure dite, nous avions préparé au petit Jésus septentrional un sanctuaire digne de lui.

A deux heures, toute la colonie polonaise de Menton était réunie dans le jardin: les grands étaient aussi impatients que les petits.

Enfin Sigismond, en toilette de cérémonie, donna le signal de l'entrée. C'était féérique: sur une estrade dressée à l'extrémité du salon et tendue de draperies blanches toutes scintillantes de petits cristaux, Nêlo, en robe de satin blanc pailletée, cheveux poudrés et frisés, tenant en main une élégante croix blanche aussi, les yeux étincelants de joie et de bonheur, nous représentant le petit Jésus le plus radieux et le plus naïvement majestueux qu'on pût s'imaginer. A droite, un grand arbre de Noël sur les branches duquel on avait figuré le givre par une savante combinaison de verre pilé et de blanc d'Espagne. On prenait froid rien qu'à le regarder. Des applications de papier miré

auraient fait croire, sur les vitres, aux précieuses efflorescences du givre. Les murs étaient tendus d'étoffes blanches. Le lustre était enguirlandé de houx et de branches de guis dont les feuilles étaient frangées de petits cristaux. D'où rayonnaient les sept couleurs de l'arc-en-ciel. Au moyen d'une ventilation ingénieuse, quelques flocons de duvet, tenus en suspension, figuraient à s'y méprendre la chute lente de la neige.

Ce fut un cri d'admiration. Les enfants battaient des mains et s'agenouillaient devant le petit Jésus. On chanta un de nos petits Noël nationaux d'une mélodie si simple, si gaie et si mélancolique à la fois. On fit ensuite entrer les enfants pauvres, auxquels le petit Jésus, aidé de la vieille Dorothee, distribua des vêtements, de l'argent et des jouets, puis on procéda à la cérémonie de l'arbre de Noël. Le repas eut lieu dans le jardin et se prolongea jusqu'à la nuit. Sigismond et la princesse étaient triomphants, et moi, chère amie, je suis dans l'enchantement de m'être rapatriée pendant quelques heures. Maintenant, je pardonne aux orangers et aux oliviers d'avoir des feuilles. Les palmiers me semblent presque aussi beaux que les sapins de la Lithuanie, et je me réconcilie avec le soleil du midi, puisqu'il fait éclore de si charmantes fleurs sur la neige de mes souvenirs d'enfance.

A toi,

Comtesse Marie B...ska.

GAZETTE AGRICOLE

HYGIÈNE DES CAMPAGNES

Les chambres à coucher.— Ces chambres seront, autant qu'on le pourra, séparées les unes des autres et chaque personne aura son lit.

Il ne saurait y avoir de bon sommeil et de bonne digestion sans une bonne respiration. Or il faut de l'air pur en suffisante quantité dans la chambre où l'on couche. Quand elle est trop resserrée trop chauffée, on dort mal, et l'on s'éveille avec des maux de tête, des nausées et de l'abattement.

Il faut au moins 20 mètres cubes d'air respirable par personne pendant la nuit. Et encore c'est à la condition de ne pas tenir une veilleuse allumée, attention qu'une veilleuse ou une lampe, ou une chandelle ou une bougie gâtent 500 livres d'air par heure.

On abuse dans les campagnes du lit de plume, du traversin et de l'oreiller de plume. C'est une habitude mauvaise. La plume s'imprègne de sueur, se corrompt peu à peu, devient malsaine et rend les individus très-sensibles aux changements de température. On ne passe pas aisément de la chaleur tiède du lit à la froideur de la chambre.

Les paillasses bourrées de paille, ou d'enveloppes de maïs, les matelas ordinaires, les oreillers en crin et les traversins de balle d'avoine fournissent un bon coucher.

Il n'est pas d'un bon usage pendant la nuit de se couvrir chaudement la tête. Ceux qui ne la couvrent pas font bien. Souvenez-vous du vieux dicton: Tenez vous la tête fraîche, les pieds chauds, le ventre libre, et moquez-vous après cela du médecin.

La première besogne des ménagères qui viennent de se lever, c'est de faire les lits. Mauvais et très-mauvais système. Il vaut mieux les défaire tout à fait, ouvrir les fenêtres au grand large, exposer les couvertures et les matelas à l'air et au soleil.

Le sommeil est nécessaire pour réparer les forces, mais il convient de n'en prendre ni trop ni trop peu. La bonne mesure est de sept heures dans l'âge mûr, de huit pour les femmes et les adolescents et de neuf pour les enfants.

La propreté dans la maison.—La propreté c'est la santé. On sait cela en Hollande, en Belgique, et dans le nord de la France, où les murs, les meubles, les carreaux sont propres à faire plaisir; mais à mesure qu'on va vers l'Ouest et le Midi, la malpropreté se montre. Manteaux de cheminée, vitres, rideaux, murs, pavés, mobilier, batteries de cuisine, tout y est sale et crasseux. C'est là que la vermine se plaît et prospère, mais les gens n'y ont point leurs aises.

Quand un rayon de soleil passe par le volet dans une chambre fermée, vous voyez combien il y a de poussière dans l'air. Eh bien, supposez que cette poussière soit malpropre, qu'elle se colle aux lits, aux tables, aux chaises, à la peau des personnes, qu'elle y fermente,

qu'elle répande des odeurs puantes, et vous comprendrez que la santé doit s'en ressentir.

De là, la nécessité de cirer les meubles, et de les épousseter chaque jour, de laver les rideaux, les planchers, les carreaux, les pavés, de banchir de temps en temps les murs à l'eau de chaux, de donner de l'air pur aux chambres où l'on a mangé, veillé, couché.

Donc, hiver comme été, n'ayez pas peur d'ouvrir portes et fenêtres dans la matinée, au moment du nettoyage et du balayage.

La propreté sur les personnes.—La propreté sur les personnes est au moins aussi nécessaire que la propreté dans les maisons. Vous reconnaissez tous que les bêtes se trouvent bien d'être écurées, dégrassées, bouchonnées, lavées, et couchées sur de la litière fraîche. Vous avez raison de le reconnaître, car les bêtes ne vivent pas seulement par la bouche et par les narines; elles prennent encore de l'air par la peau et rejettent aussi par là avec la sueur des choses qui ne leur conviennent pas.

Eh bien, les gens sont dans le même cas; nous prenons de l'air par les milliers de petits trous de notre peau, et c'est également par ces petits trous que s'en va goutte à goutte ou en vapeur la mauvaise eau de notre corps. Si l'on s'avisait de nous enduire d'un vernis, nous aurions beau ouvrir la bouche et les narines, nous souffririons et ne tarderions pas à mourir.

On conçoit d'après cela qu'il convient de bien tenir ouverts les trous de la peau et par conséquent de ne les point laisser boucher par les poussières qui nous enveloppent et font une crasse ou un enduit avec la sueur. Quand on a la peau crasseuse, elle ne fonctionne plus, le sang ne circule plus et l'on a froid. Tels qui se plaignent du froid aux pieds ne s'en plaindraient pas s'ils prenaient la peine de les laver de temps en temps.

Les soins de propreté ne sont pas seulement indispensables à l'homme et aux animaux, ils le sont encore aux plantes, aux arbres, à tout ce qui vit. Ainsi les végétaux, dont les feuilles et l'écorce sont couvertes de poussière, souffrent visiblement, et il est fort honteux que les coups de vent et les pluies viennent les épousseter et les laver. Dans les appartements et les serres, où le nettoyage par le vent et par la pluie n'est pas possible, on est bien forcé de nettoyer les plantes à la main ou de les seringuer.

Le vent et la pluie se chargent bien par moments d'épousseter et de laver les animaux; mais quand il s'agit de nous autres, il n'y a point à compter là-dessus. Les averses trempent nos habits, mais les habits ne sont pas la peau.

Les maladies qui se communiquent.—On appelle contagieuses les maladies qui se transmettent lorsque les personnes saines se trouvent en contact avec les personnes malades, autrement dit lorsqu'elles les touchent. On appelle infectieuses les maladies qui se transmettent par l'air infecté des chambres ou des localités où se trouvent les malades. Souvent les maladies sont tout à la fois contagieuses et infectieuses. Ainsi la gale, la rage, la pustule maligne et le charbon, la morve, sont des affections contagieuses et ne se communiquent que par le contact, tandis que la variole, la scarlatine, la rougeole, le choléra sont en même temps des affections contagieuses et surtout infectieuses.

La vaccine est le préservatif de la variole, et s'il arrive à des individus vaccinés de gagner la variole, elle n'a ordinairement pas de gravité.

Au début de la maladie, il n'y a pas grand danger à soigner les varioleux; le moment dangereux, c'est quand les boutons se dessèchent et s'en vont en écailles ou en poussière. Et de même avec la scarlatine et la rougeole. Il faut renouveler l'air le mieux possible, afin de chasser les miasmes, se laver le visage, les mains, les bras, et se brosser rigoureusement quand on a séjourné près de ces malades.

Il n'est pas démontré que la fièvre typhoïde ou putride soit contagieuse. Dans le choléra, les miasmes à craindre sont dans les excrements et les matières vomies. Il convient de les désinfecter avec l'eau phéniquée et de les détruire avec le feu.

La coqueluche se communique aux enfants. Il faut les tenir éloignés des malades.

La gale se transmet par le contact. Quand on a touché des galeux ou leurs vêtements, on doit se laver et se frotter mains et bras avec de la mie de pain.

Avec la pustule maligne, le charbon, il y a de grandes précautions à prendre. Il appartient aux médecins seuls d'inciser les boutons et de les cautériser.

La morve et le farcin se transmettent du cheval à l'homme. On voit par là qu'il y a des précautions à prendre avec les chevaux qu'on ne connaît pas bien, et qu'il est imprudent de coucher dans les écuries.

La nourriture.—Ne quittez pas la maison le matin avec l'estomac vide, et le soir ne prenez point la fraîcheur devant vos portes avant d'avoir soupé. A ces moments-là, les miasmes qui causent les maladies, sont rapprochés de terre. Vers le milieu du jour, surtout quand il fait chaud, ils s'élèvent dans l'atmosphère et ne sont guère à craindre. C'est le soir surtout et pendant la nuit qu'on gagne les mala-

dies, et d'autant plus vite que l'estomac est moins garni.

Ceci vous démontre qu'il y a imprudence à prendre l'air frais à vide, ou à jeun avant le lever du soleil et après son coucher. Vous voyez aussi par là qu'on n'a raison dans aucun cas de dormir en été les fenêtres ouvertes ou sur les tas de paille des cours. S'il y a des fièvres intermittentes, pernicieuses, ou des maladies épidémiques à attraper, on les attrape.

Que l'on ne se montre pas difficile sur le choix des aliments, rien de mieux, mais que l'on aille jusqu'à utiliser ceux qu'il faudrait rebuter, c'est regrettable. Je vous signale le pain moisi, car la moisissure provient d'une multitude de petits champignons vénéneux; je vous signale encore le pain fabriqué avec de la farine de froment ou de seigle mal nettoyés, et dans lesquels il peut y avoir des graines d'ivraie enivrante et de l'ergot. Le pain mal pétri est indigeste, et toutes les fois qu'il ne trempé pas dans la soupe, c'est qu'il a été mal pétri. Les viandes qui ont mauvaise odeur, le lard rance ou retiré d'une saumure gâtée, le gibier faisandé, les huîtres trop vieilles, le beurre fort, le fromage trop fermenté, les pommes de terre qui ne sont pas mûres et celles qui ont de longs germes, sont des aliments malsains. Quand on ne les consomme qu'en petite quantité ou de loin en loin, on ne s'en aperçoit pas, mais quand ils reviennent souvent, c'est une autre affaire.

Il convient aussi de se méfier de la farine de maïs récoltée avant sa maturité complète ou qui n'a pas été bien chauffée dans le four avant de passer sous les meules. Il peut s'y trouver un mauvais petit champignon qui produit une terrible maladie de la peau qu'on nomme la *pellagre*. Dans le midi de la France et en Italie, on ne la connaît que trop.

Les boissons.—La boisson naturelle, c'est l'eau. L'essentiel est qu'elle soit de bonne qualité. Les eaux vives et pures font la solidité des montagnards dans les terrains granitiques et schisteux; les eaux impures et dormantes font la faiblesse des hommes des plaines.

On reconnaît que l'eau est pure quand elle est claire, sans saveur et lorsqu'elle cuit bien les légumes et dissout bien le savon.

Il faut se méfier de l'eau qui sort des montagnes calcaires et dépose du tuf dans son parcours; de celle qui se trouve dans le voisinage des plâtrières, des marais, des tourbières; de celle surtout qui passe au-dessous des cimetières, des fumiers, des étables et des fosses d'aisances, car les égoûts des matières animales en décomposition ne peuvent que lui communiquer un mauvais goût et la rendre malsaine.

En Europe il existe des villages entiers où pas un puits n'est épargné par les égoûts de fumier. Aussi longtemps que les sources donnent abondamment et que les conduits souterrains sont pleins, on ne s'aperçoit de rien, mais aussitôt que les sources baissent et que le vide se fait dans les conduits, les égoûts tombent, l'eau se colore et contracte une odeur et une saveur désagréables.

C'était pour purifier ou désinfecter l'eau de ces puits que les anciens y jetaient, la veille de la Saint-Jean, des souches embrasées.

La précaution n'était pas sans effet, mais cet effet ne durait guère. Des filtres vaudraient mieux, et ce qui vaudrait mieux encore que les filtres, ce serait de placer les fumiers sur des citernes à purin, de rendre étanches les fosses d'aisances, de bétonner les étables et d'éloigner les cimetières des villages.

Les eaux de citernes ne sont pas agréables, mais elles sont pures et saines. L'important est de nettoyer les citernes une fois par an et de se débarrasser des pigeons qui salissent les toits de leurs ordures.

L'eau de sources ou de ruisseaux gagne à être aérée et à ruisseler parmi les herbes aquatiques. Quand elle n'est pas chargée d'air, on la digère mal.

Entre autres boissons toniques qui font du bien aux travailleurs pendant la saison chaude, il faut citer le café noir qui fortifie le corps et empêche la fièvre; et puis dans la saison froide, les infusions de thé, de tilleul, de menthe, de mélisse, d'origan, qui sont stomachiques, portent la chaleur à la peau et préviennent les rhumes, les angines et les courbatures dans les temps de brouillards.

Les boissons alcooliques sont contraires à la santé; cependant, prises en petite quantité, après les repas, elles font sécréter les sucs gastriques dans l'estomac et aident à la digestion.

Malheureusement, on commence par une petite quantité et l'on finit toujours ou presque toujours par des doses déraisonnables.

Donc, disons avec le docteur Clavel, que toute boisson qui contient plus de 14 à 15 pour 100 d'alcool est nuisible à la santé.

SEMAINE POLITIQUE

LES ECOLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

On connaît cette question. La Législature du Nouveau Brunswick en 1871 adopta une loi, par laquelle le système d'enseignement jusqu'alors suivi se trouvait radicalement changé. Sans exister dans la loi,

le système des écoles séparées avait pratiquement prévalu. Chaque religion entretenait ses écoles par des taxes particulières. En 1871, une loi vint modifier cet état de choses, décrétant un système d'écoles communes, soutenu par les taxes de tout citoyen, sans distinction de communauté religieuse.

Nous devons ajouter que cette nouvelle loi d'éducation prescrit tout enseignement sectaire, et jusqu'à l'exposition de tout insigne et de tout costume religieux dans les écoles publiques.

Indignation, et juste réclamation de la minorité catholique, qui argue de l'usage comme ayant force de loi, et en outre de la position faite aux minorités catholique et protestante dans les Provinces d'Ontario et de Québec, par les dispositifs de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, relativement à l'éducation.

Il y a deux ans, le Parlement d'Ottawa discuta la question de la constitutionnalité de la loi décrétée par le Nouveau-Brunswick. Le Parlement référa la cause au Conseil Privé, lequel a décidé de la légalité de la mesure. Malgré cela, les catholiques du Nouveau-Brunswick, comptant sur la justice du Parlement, sur leur droit absolu, ont de nouveau tenté, par la voix de M. Costigan, député de Victoria (N.-B.), de faire rappeler cette loi tyrannique. A la motion principale ci après, M. MacKenzie, tout en se déclarant personnellement favorable aux idées de M. Costigan, a présenté un amendement qui a été suivi d'un autre amendement de M. Cauchon.

Voici la motion principale de M. Costigan, secondée par M. Masson, député de Terrebonne :

"Qu'il soit présenté une humble adresse à Sa Majesté représentant—Qu'il est essentiel à la paix et à la prospérité du Canada que les diverses religions qui s'y trouvent vivent sur le pied d'une parfaite harmonie les unes à côté des autres, et que toute loi passée, soit par ce Parlement ou les Législatures Locales, méconnaissant les droits ou les usages tolérés d'une de ces religions, est de nature à rompre cette harmonie; que la Législature Locale du Nouveau-Brunswick, en 1871, a adopté une loi sur les écoles communes par laquelle il est défendu de donner dans ces écoles aucune notion de religion aux élèves, et que cette défense est contraire aux sentiments de toute la population de la Puissance en général et aux convictions religieuses de la population catholique romaine en particulier; que les catholiques romains du Nouveau-Brunswick ne peuvent, sans agir contre leurs croyances, envoyer leurs enfants aux écoles créées par la susdite loi, et que cependant ils sont obligés, comme le reste de la population de payer, les taxes destinées à subvenir à l'entretien de ces écoles; que la susdite loi est injuste et contraire à l'esprit de la constitution et cause beaucoup de malaises parmi la population, catholique romaine en général disséminée sur toute la surface de la Puissance du Canada, et que cet état de choses, s'il continue, peut avoir des résultats désastreux pour toutes les provinces confédérées, et priant Sa Majesté de vouloir bien faire passer un Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867, en décrétant que les habitants catholiques romains du Nouveau-Brunswick, qui sont en minorité dans cette Province, jouiront des mêmes droits, privilèges et avantages en ce qui concerne les écoles séparées ou dissidentes, et jouiront aussi de la même exemption des taxes pour le maintien d'écoles publiques ou communes, que ceux dont jouissent maintenant respectivement et que possède la minorité catholique romaine d'Ontario et la minorité protestante de Québec."

L'amendement de M. MacKenzie est ainsi conçu :

"Dans l'opinion de cette Chambre, toute législation par le Parlement du Royaume-Uni et empiétant sur les pouvoirs réservés à chaque Province par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord serait une infraction à l'institution provinciale et dangereuse pour l'autonomie de chaque Province."

L'hon. M. Cauchon, secondé par M. Blake, propose en amendement :

"Que le 20 mars 1872, la Chambre des Communes adopta les résolutions suivantes :

"Que cette Chambre regrette que l'Acte concernant les écoles, passé au Nouveau-Brunswick, répugne à une partie des habitants de cette Province et elle espère qu'il pourra être amendé durant la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick de manière à faire disparaître la juste cause du mécontentement qui existe à présent.

"Que cette Chambre regrette que l'espérance exprimée par la dite résolution n'ait pas été réalisée."

"Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Gracieuse Majesté la Reine, contenant cette résolution, lui demandant de bien vouloir se servir de son influence auprès de la Législature du Nouveau-Brunswick afin de faire amener le dit acte de manière à faire cesser ce mécontentement."

Le vote pris sur le sous-amendement de l'hon. M. Cauchon a donné 114 voix pour et 73 voix contre.

Le vote pris sur l'amendement du premier ministre à la motion principale de M. Costigan, s'est ainsi formulé :

Pour :—MM. Appleby, Archibald, Aylmer, Bain, Barron, Barthe, Bernier, Bertram, Biggar, Blackburn, Blain, Blake, Borden, Bowman, Boyer, Brouse, Brown, Buell, Bunster, Burpee (St. Jean), Burpee (Stanbury), Cameron (Ontario), Campbell, Carmichael, Cartwright, Casey, Casgrain, Cauchon, Chalton, Church, Cockburn, Coffin, Cock, Davier, Dawson, D'Iorio, De St. Georges, Deveber, D'Vlin, Dymond, Ferris, Fleming, Flynn, Forbes, Fournier, Fichette, Galbraith, Gibson, Gillies, Gilmore, Gordon, Goudge, Hall, Holton, Horton, Huntington, Irving, Jetté, Jolcin, Jones (Haliux), Kerr, Killam, Mack, Laflamme, Laird, Lajoie, Landarkin, Langlois, Laurier, Macdonald (Cornwall), Macdonald (Glengary), Macdougall (Elgin), McKay (Cap Breton), Mackenzie (Lambton), Mackenzie (Montreal), McLennan, McCraney, MacDongall (Renfrew), McGregor, McLutyr, McIsaac, McKay (Colchester), Metcalf, Mills, Moss, Murray, Norris, Oliver, Patterson, Pelletier, Perry, Pickard, Poullet, Power, Pozzer, Ray, Richard, Roscoe, Ross (Durham), Ross (Midsex), Ross (P. E.), Rymal, Satcherd, Scriver, Shibley, Sinclair, Skinner, Smith (Peel), Smith (Westmoreland), Snider, Stirling, St. Jean, Taschereau, Thibodeau, Thompson, (Haldimand), Tremblay, Trow, Vail, Wallace (Albert), Wilkes, Wood, Yeo, Young.—Total : 124

Contre :—MM. Baby, Béchard, Bourassa, Bowell, Brooks, Cameron, Cardwell, Caron, Cheval, Cimon, Colby, Costigan, Coupal, Currier, Cushing, Cuthbert, De Cosmos, Desjardins, Domville, Donohue, Dugas, Farrow, Ferguson, Fiset, Flesher, Fraser, Gaudet, Gill, Greenway, Hoggart, Harwood, Hurteau, Jones (Leeds), Kirkpatrick, Lanthier, Little, Macdonald (Kingston), MacMillan, Masson, McCallum, Macdonald (Cap Breton), McDougall (Trois-Rivières), McQuade, Mitchell, Moffatt, Monteith, Montplaisir, Mousseau, Orton, Oulmet, Palmer, Pinsonneault, Plumb, Pope, Rouvaille, Rochester, Rouleau, Thompson, (Caribo), Wallace (Norfolk), White, Wright (Ottawa).—Total : 60.

En France, la formation du ministère qu'ont troublée les efforts des partis, a enfin réussi, et les dépêches officielles donnent ainsi qu'il suit la liste des titulaires :

M. Buffet, Ministre de l'Intérieur.
M. Dulaure, Ministre de la Justice.
M. Léon Say, Ministre des Finances.
M. Wallon, Ministre de l'Instruction Publique.

Vicomte de Meaux, Ministre de l'Agriculture.

Duc De Cazes, Ministre des Affaires Etrangères.

Général De Cissey, Ministre de la Guerre.

Amiral De Montaignac, Ministre de la Marine.

M. Caillaux, Ministre des Travaux-Publics.

Voici le programme du nouveau ministère : convocation de l'Assemblée après Pâques afin de pouvoir voter le budget; élections du Sénat en septembre prochain; dissolution du Corps Législatif en octobre; levée de l'état de siège dans tous les départements autres que ceux de la Seine, du Rhône et des Bouches-du-Rhône.

En Espagne les choses ne changent point. Carlismes contre Alphonsistes toujours; et nul événement sérieux n'a fait prévoir encore de quel côté sera la victoire.

A. ACHINTRE.

SCIENCE POPULAIRE

DE L'INFLUENCE DE L'EAU SUR LES DENTS ET DES MOYENS DE RECONNAÎTRE LA QUALITÉ DE L'EAU EMPLOYÉE COMME BOISSON.—Indépendamment de son influence sur la santé, l'eau qu'on emploie comme boisson a une influence très-notable sur les dents. Il existe des contrées où la plupart des habitants perdent leurs dents à l'âge de 14 ou 15 ans, sans qu'on puisse attri-

buer le fait à d'autres causes qu'à la qualité de l'eau employée comme boisson. L'eau riche en sels calcaires nous a paru surtout produire ce résultat, mais il en est de même des boissons sucrées ou des eaux riches en matière organique. La chimie n'avait fourni jusqu'à présent, nous dit le Dr. Ceff, aucun procédé certain pour reconnaître la corruption de l'eau. Une eau peut sentir très-mauvais et nuire beaucoup moins à l'organisme qu'une eau d'apparence meilleure. En pareil cas, le meilleur des réactifs, d'après M. le professeur Girardin, ce sont les pois-sons et certains végétaux; surtout où les pois-sons et le cresson vivent, l'eau est de bonne qualité. Quand une eau bonne est accidentellement corrompue, les pois-sons montent à la surface et meurent. Il en est de même de certaines plantes, entre autres du cresson.

La question de la pureté de l'eau est tellement importante, que ces recherches méritent d'être approfondies.

MACHINE À RÉFRIGÉRATION PAR L'AIR COMPRIMÉ.—Dans la réunion trimestrielle de la Société polytechnique de Berlin, qui a eu lieu le 7 de février dernier, M. Veitmeier a lu un rapport sur la machine à réfrigération par l'air comprimé, inventée par M. Windhus.

Après avoir jeté un regard rétrospectif sur les anciennes machines à glace, notamment sur l'appareil caré, le rapporteur a expliqué le principe et la construction de la nouvelle machine destinée à la production de l'air froid partant de la glace en grande quantité.

La propriété qu'a l'air de s'échauffer par la compression, et de se refroidir par la dilatation est appliquée de la manière la plus heureuse par l'inventeur. Un grand volume d'air est d'abord fortement comprimé dans un cylindre par une machine à vapeur, puis le calorique produit enlevé par le simple refroidissement; on laisse ensuite dilater, dans un autre cylindre, l'air ainsi comprimé, et on obtient un refroidissement considérable.

La machine établie dans la brasserie de Rixdorf donne, pour une consommation de 225 livres de bon charbon, 2,800 mètres cubes d'air à 40 degrés. Son prix est de 36 à 30,000 thalers. Elle a une importance considérable pour toutes les industries qui ont besoin d'air froid; elle les rend indépendantes des risques et hasards qui accompagnent toujours l'obtention de la glace naturelle.

BIÈRE ALLONGÉE D'EAU.—On croit très-souvent sans influence sur la santé des boissons ou des aliments qui lui sont fort nuisibles. Il n'est peut-être pas de brasseur ni de cafetier qui pense porter atteinte à la santé des consommateurs en ajoutant un supplément d'eau à la bière qu'il débite, et cependant cette opération rend cette boisson amère et nuisible, de sorte que la bière faible de nature vaut mieux que la bière forte à laquelle on ajoute de l'eau. Qu'on fasse, pour s'en assurer, une facile expérience: qu'on laisse s'évaporer à l'air, sur une assiette, un peu de bière brune, jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une petite quantité de matière sirupeuse. Si l'on goûte du résidu, on ne le trouvera pas amer, et si l'on en met sur l'œil d'un chat, la pupille ne s'élargira pas, preuve qu'il ne contient aucun narcotique. Qu'on prenne ensuite de la même bière une autre quantité mêlée à un quart d'eau fraîche et qu'on laisse évaporer de la même manière, le résidu sera très-amer et élargira beaucoup la pupille de l'œil du chat. L'addition d'eau n'a pas affaibli la bière et n'a fait qu'augmenter ses effets alcooliques. D'où cela vient-il? de ce que l'eau de puits qu'on emploie pour gagner davantage agit comme réactif sur le narcotique contenu dans le sucre de malt. Le brasseur, tout en croyant innocent le moyen auquel il a recours, change la bonne bière en un liquide assoupissant, amer et nuisible à la santé. Il remet en liberté le principe vénéneux que renferme le houblon et qui, mélangé au sucre de malt, est parfaitement innocent. Le désir du gain fait transformer ainsi une boisson agréable en un liquide nuisible à la santé publique.

LES VÉTÉRANS DE 1812

Cinquante mille piastres affectées au paiement des pensions des volontaires de 1812, 1813, 1814 et 1815, ont été inscrites dans les estimés budgétaires de l'année 1875.

Les rangs des braves de ces époques glorieuses se sont bien éclaircis depuis, et la reconnaissance de l'Etat, bien que tardive, n'en sera pas moins appréciée par le public et surtout par ces vieux grognards qui se consolent de l'ingratitude humaine en regardant leur médaille.

Quoiqu'il en soit, les pensions à accorder ne mettront certainement pas le pays en banqueroute.

Lorsqu'il s'agit de défendre les frontières menacées, on était fort aise de trouver alors des volontaires; il n'est donc que juste d'acquitter aujourd'hui les dettes de nos pères.

Pratiquant le proverbe, qui paie ses dettes s'enrichit, le gouvernement fédéral vient de publier la circulaire que nous reproduisons.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE

Ottawa, 25 février 1875.

Les miliciens de 1812, 1813, 1814, 1815, non-pensionnés, qui désirent se soumettre à l'état de leurs services au gouvernement, peuvent faire usage du Questionnaire qui accompagne la présente, et le renvoyer à ce département en ayant soin de faire remplir et signer la formule de certificat qui se trouve en bas.

Des formules du gouvernement impérial ayant été mises en circulation récemment, à l'effet de prendre des informations sur les vétérans de "l'armée anglaise," on est prié d'observer que le Questionnaire, qui ne s'applique qu'aux "miliciens," est le seul reconnu par le gouvernement canadien.

C. EUG. PANET,

Député du M. de la M. et de la D.

Les anciens miliciens devront répondre au questionnaire ci-dessous :

Vos noms, prénoms, surnoms et âge?
Dans quel bataillon avez-vous servi?
Dans quelle compagnie?
Quel était votre grade?
Quel était le nom du commandant de votre bataillon?
Quel était le nom du capitaine de votre compagnie?
Le nom des officiers et sous-officiers de votre compagnie?
Où et quand vous êtes-vous enrôlé?
Où et quand avez-vous été déchargé?
A quelles batailles avez-vous été présents?
Avez-vous été blessé?
Avez-vous reçu des témoignages de distinction, tels que médaille ou mention honorable pour vos services?
Quelle est votre adresse détaillée.
Les pétitionnaires doivent aussi fournir les papiers en leur possession relatifs soit à leur enrôlement soit à leur décharge, ou venant à l'appui des affirmations qu'ils ont faites dans les réponses ci-dessus.

Les réponses doivent être accompagnées d'un certificat signé par le curé, par un magistrat ou par d'autres personnes bien renseignées sur l'identité du réclamant. Les formules peuvent être obtenues en s'adressant au bureau de la milice à Ottawa.

Puisque nous en sommes au chapitre de ces braves soldats, nous empruntons au *Courier de Montréal* les détails suivants :

Le Major J. H. Goddu, de St. Césaire, d'après les états de service qui nous ont été donnés, a fait les campagnes de 1812 et de 1815. Il combattit à la bataille de Châteauguay, et a obtenu une médaille de la Reine Victoria. Il assista à la bataille de Plattsburg comme commandant d'une chaloupe canonnière nommée "Sir James York" portant 28 hommes d'équipage. Pendant l'engagement huit d'entre eux furent tués et cinq blessés.

Deux fois pendant la nuit il fut envoyé comme éclaireur, et il eut l'honneur de capturer une goélette américaine chargée de munitions. Il avait aussi été présent à l'engagement de Four Corner.

M. Goddu est âgé de 82 ans, et jouit encore d'une excellente santé.

Pour finir, le décès d'un de ces vieux débris de nos phalanges:—Un vieux soldat de la milice de 1812, décoré de la médaille commémorative de la victoire de Châteauguay, M. Pierre Drolet, vient de mourir à l'âge d'environ 84 ans. Il demeurerait avec son fils, M. le curé de St. Félix du Cap Rouge, près de Québec.

Une fois le nombre des survivants de ces époques bien constaté, ne serait-il pas juste d'employer toute la somme votée, en la répartissant entre ces derniers?

Leurs camarades défunts ne réclameront pas, et ce serait le plus agréable hommage rendu à leur mémoire que de réparer ainsi quelques douces sur les derniers jours de leurs compagnons d'armes.

A propos de ces pensions de retraite, on ne trouvera pas mauvais que nous empruntons d'un journal français l'histoire singulière d'un volontaire, précisément contemporain des nôtres. Cela s'appelle le secret dévoilé :

Les infirmités d'un officier retraité, âgé de 73 ans, ayant nécessité son envoi à l'hôpital, le médecin, en le visitant, a reconnu que cet officier appartenait au sexe faible. Son secret étant dévoilé, elle n'a plus hésité à raconter son histoire. Lorsqu'elle perdit son père,

colonel bavarois, elle avait 14 ans. Son grand-père, baron de Senkeisen, général, commandait un corps d'armée bavarois. Alors, la Bavière était alliée à la France. Par un caprice inexplicable, son grand-père la contraignit à s'enrôler dans un des régiments de sa division. Son avancement fut rapide. Elle fit les campagnes d'Allemagne et d'Espagne. A Waterloo, elle reçut deux blessures assez graves. Ensuite, elle se fit admettre dans l'administration des hôpitaux en qualité d'officier de sa classe. En 1830, elle reprit du service et partit pour Alger. En 1833, elle se fit naturaliser Française et fit valoir ses droits à la retraite. Cette femme a de brillants états de services. Les actions d'éclat lui ont valu des lettres de félicitations de maréchaux Berthier, Angereau, Suchet et de ce général Dupont, qui fut condamné à mort pour avoir capitulé à Baylen, à la tête de 40.000 hommes. Mlle de Senkeisen a la voix rude et virile, et toute l'apparence extérieure du sexe masculin. On a remi au directeur de l'hôpital Necker tous ses papiers établissant son identité comme naturalisée et retraitée. Cette vieille d'moiselle, qui touche sa modeste pension (800 francs) depuis 41 ans, reçut, sous le second empire, la médaille de Sainte-Hélène.

Le nombre des pétitions adressées au gouvernement fédéral par les volontaires survivants de 1812 s'élève déjà au chiffre de 554.

La moyenne d'âge de ces vieux débris est de 80 ans. Le plus jeune d'entre eux, Benjamin Searle, résidant à Ste. Anne Kankakee, Illinois, compte 77 printemps; le doyen d'âge, Muma Henry, a 97 ans et habite Drumbo, Ontario.

Comme on le voit, il y avait encore un effectif assez considérable pour former avec ces vieux soldats une belle compagnie de vétérans!

A. ACHINTRE.

LE MOT DE L'ENIGME

"Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine."

"The one thing worth showing to mankind is a human soul."

(BROWNING.)

XV

(Suite)

J'ouvris mon livre et je suivis avec attention chacune des admirables paroles des Psaumes, et lorsqu'à la fin on entonna le *Magnificat*, je me levai avec tout le monde et ma voix s'unifia à toutes les autres pour chanter ce divin cantique, avec une sensation de joie, de confiance et d'espoir qui dissipa, pour l'instant, les impressions pénibles que j'avais apportées sous les voûtes qu'il faisait retentir.

Le salut suivit; là, avec tout ce qui pouvait accroître l'émotion nouvelle que je venais d'éprouver, je retrouvais celles de mes plus anciens et de mes plus chers souvenirs. Lorsque l'ostensoir contenant l'adorable hostie fut placé au sommet de l'autel, j'inclinai la tête et je perdis le sentiment du lieu où je me trouvais. Que ce fût à Paris, Rome ou Messine, que cette voûte fût celle d'une magnifique église, d'une humble chapelle ou d'un oratoire comme celui où j'avais prié dans mon enfance; que m'importait, en effet? Le soleil luit partout de même et répand en tous lieux une lumière égale. A plus forte raison luit aussi partout, et pour tous les catholiques de l'univers, la lumière incréée, vivante et présente sur leurs autels. Temps et lieux se confondaient pour moi. Je revoyais ma mère bien aimée; je me trouvais de nouveau à genoux avec Livia, près de ma fidèle Ottavia, et lorsque, à la fin de l'une des hymnes que l'on chante habituellement devant le saint Sacrement, une voix d'enfant pure et sonore prononça le mot *patria* qui la termine, il me sembla qu'en ce moment ce mot avait un double sens, et qu'il désignait à la fois pour moi ma patrie de la terre et celle des cieux.

XVI

Au moment où je quittais ma place, j'aperçus non loin de moi la jeune quêteuse du matin. Elle passa, avec sa mère, sans me remarquer, et je les suivis bientôt avec la foule des assistants qui se dirigeaient vers les portes de l'église. Mais les nuages, menaçants deux heures auparavant, avaient abouti maintenant à une pluie torrentielle, en sorte qu'un grand nombre de ceux qui allaient sortir s'arrêtèrent ou revinrent brusquement sur leurs pas, pour demeurer à l'abri pendant la

durée de l'orage. Je me trouvai ainsi tout d'un coup rapprochée de la jeune fille qui dans ce mouvement de la foule avait été séparée de sa mère, et la cherchait d'un air inquiet. Elle me reconnut cette fois, et s'adressant à moi avec un sourire d'enfant et un mélange de confiance et d'effroi qui me touchèrent également:

— Pardon, madame, me dit-elle, mais vous êtes plus grande que moi; dites-moi, si il vous plaît, si vous apercevez ma mère, une dame en noir avec un chapeau gris?

— Oui, lui dis-je, je la vois. Elle vous cherche aussi; donnez-moi le bras, je vais vous aider à la rejoindre.

Nous eûmes quel que peine à nous frayer un passage; mais enfin, au bout de quelques instants, nous parvînmes à la place où la mère de ma jeune compagne avait été poussée par la foule à quelque distance de la porte de l'église. Elle regardait à son tour de tous côtés, avec inquiétude. En nous apercevant, son visage s'épanouit, et elle me remercia avec autant de simplicité que de bonne grâce, du service que je venais de rendre à sa fille.

Il s'ensuivit une conversation de quelques minutes, pendant laquelle j'appris que bien que je les eusse rencontrées deux fois dans la journée, dans cette même église, ce n'était point celle où elles allaient d'ordinaire, leur demeure étant dans un tout autre quartier: la jeune fille avait été invitée à quêter ce jour-là à Saint-Roch, et, ayant quelque raison pour vouloir être rentrées chez elles à quatre heures, elles y étaient revenues dans l'après-midi, les offices du soir se terminant dans cette église plus tôt qu'ailleurs. Mais le changement d'habitude avait probablement causé un malentendu regrettable; leur voiture qui avait dû venir les prendre ne se trouvait point à la porte, et elles étaient fort embarrassées de savoir comment elles regagneraient la rue Saint-Dominique, où elles demeuraient, par une pluie battante qui ne permettait pas de songer à faire le trajet à pied.

Je m'estimai heureuse de pouvoir les tirer d'embarras. Ma voiture était à la porte; l'offre de les reconduire chez elles fut promptement faite et acceptée avec reconnaissance. Le langage et les manières de l'une et de l'autre ne permettaient pas d'hésiter sur la société à laquelle elles appartenaient, et je n'aurais eu à cet égard aucun doute, lors même que je ne les eusse jamais rencontrées dans le monde. Je sus bientôt, au surplus, exactement encore à quoi m'en tenir.

Dès que nous fûmes en voiture, la plus âgée des deux me dit:

— Je sais à qui j'ai à adresser les remerciements que je vous dois, madame, car on ne peut oublier la duchesse de Valenzano lorsqu'on l'a vue, ne fût-ce qu'une seule fois, et l'on ne peut, non plus, ignorer son nom, qui est dans toutes les bouches. Il n'en est pas de même du nôtre; permettez-moi donc de vous dire que je me nomme la comtesse de Kergy et que voici ma fille Diane, bien heureuse et surprise, je vous l'assure, du hasard qui la rapproche d'une personne dont elle parle sans cesse depuis qu'elle a eu le bonheur de l'apercevoir pour la première fois.

A ces mots, la jeune fille rougit, sans cependant détourner ses yeux, fixés sur moi avec une naïve et charmante expression de sympathie dont l'effet communicatif était irrésistible.

Ce nom de Kergy, du reste, était fort connu, et je l'avais déjà entendu prononcer plus d'une fois. Néanmoins, je cherchais en vain à me rappeler où et quand il avait, pour la première fois, frappé mon oreille, lorsqu'en traversant la place du Carrousel, la jeune Diane regarda l'horloge des Tuileries et s'écria tout d'un coup:

— Voilà quatre heures qui vont sonner! Oh! maman! il faut bien remer-cier madame, car sans elle nous aurions été terriblement en retard, et Gilbert eût été bien inquiet et surpris de ne pas nous voir paraître exactement.

(Gilbert!... ce nom aida ma mémoire. Gilbert de Kergy, c'était ainsi que se nommait le jeune voyageur que j'avais, une fois, vu de loin, à un grand dîner. Etait-ce le même dont il s'agissait?)

Avant que j'aie pu le demander à madame de Kergy, elle mit fin à toute incertitude à cet égard:

— Mon fils, dit-elle, a fait récemment un voyage intéressant dans l'Amérique du Sud, et c'est à propos de ce voyage que doit avoir lieu aujourd'hui une conférence à laquelle nous avons promis d'assister. J'ai abandonné, à cet effet, mon grand salon, à la seule condition (posée par Diane) que la séance se terminerait par une petite collecte en faveur de ce même Orphelinat pour lequel elle a quêté ce matin.

— Mon mari, dis-je alors, qui est aussi un grand voyageur, a eu, je crois, le plaisir de

rencontrer un jour M. de Kergy et de causer avec lui.

— Gilbert n'a pas oublié cette rencontre, s'écria ici la petite Diane avec vivacité, car il en parle souvent. Il m'avait aussi parlé de vous, madame, et m'avait fait de vous un portrait si ressemblant, qu'en vous voyant, je vous ai reconnue à l'instant même avant de savoir votre nom.

Je ne répondis point, et le silence s'établit jusqu'à un moment où, après avoir passé les ponts, nous approchions déjà de la rue Saint-Dominique; alors Diane se pencha tout d'un coup vers sa mère, et lui dit quelques mots à l'oreille.

Madame de Kergy se mit à rire.

— En vérité, dit-elle, cette petite ne doute de rien; mais vous êtes si bonne que je l'autorise à répéter tout haut ce qu'elle vient de me dire.

— Eh bien, dit la jeune fille, je disais que cette conférence sera sûrement intéressante, puisque Gilbert y parlera, et d'autres encore qui parlent bien aussi; ensuite que ceux qui y assisteront feront une bonne œuvre. Enfin jadis disais que je serais bien contente, madame, si vous vouliez y venir.

Je ne m'attendais nullement à cette proposition, et je ne sus d'abord que répondre. Cependant, je calculai vite que j'avais encore plus d'une heure devant moi avant le retour de Lorenzo. Je pensai, en outre, que selon ce qui eût été son avis à lui-même, je me trouvais en très-bonne compagnie, et qu'une conférence à l'hôtel de Kergy, à laquelle j'assisterais sous les auspices de la comtesse de Kergy et de sa fille, ne pourrait en aucune façon lui déplaire; de plus, j'éprouvais pour mon compte à cet égard une assez grande curiosité, n'ayant jamais rien entendu qui approchât d'une discussion publique. Bref, je me décidai sans trop d'hésitation, et la petite Diane battit des mains de joie en trouvant que sa proposition était agréée.

Nous entrâmes en ce moment dans une vaste cour dont la porte cochère, ouverte à deux battants, avait déjà admis un bon nombre d'équipages et de piétons. La voiture s'arrêta devant le perron, et, cinq minutes après, je me trouvais placée entre Diane et sa mère, non loin d'une estrade élevée à l'une des extrémités d'un salon assez vaste pour contenir cent cinquante ou deux cents personnes.

Je ne saurais aujourd'hui rendre un compte détaillé de cette séance, qui fut pourtant un événement dans ma vie. Le sujet principal en était, je crois, la condition des Noirs, non affranchis encore dans les Etats du Sud de l'Amérique. On entendit d'abord un Américain du Nord, qui s'exprimait avec facilité en français, et après lui, un prêtre missionnaire qui traita la question à un point de vue non moins élevé, mais tout autre que celui du philanthrope. Enfin la discussion avait déjà été animée et fort intéressante lorsque ce fut au tour de Gilbert de Kergy de prendre la parole. Dès qu'il parut, il y eut un mouvement dans tout l'auditoire; l'attention sympathique jusque-là, se transforma en un intérêt immense et palpitant, et, pour la première fois de ma vie, je compris la puissance de la parole et l'effet que peut produire l'éloquence. Chose étrange! il débuta par une description rapide et brillante de lieux que je croyais connaître, car Lorenzo les avait visités, et lui aussi, il avait le talent de peindre au point qu'il me semblait les avoir parcourus avec lui. Ma première pensée fut le regret de son absence. Que n'était-il là, près de moi en ce moment, pour écouter cette discussion, pour s'y intéresser, pour y prendre part peut-être! Je sentais vaguement que tout ce qui s'agitait dans cette réunion était de nature à me le rendre tel qu'il m'était apparu aux premiers jours de notre union, lorsque ses grands voyages et son noble talent me faisaient reconnaître et admirer en lui un courage et un génie dont le prestige surpassait encore à mes

yeux celui de sa tendresse! Bientôt ce regret et ce désir devinrent plus cuisants et changèrent de nature. La hardiesse, l'intelligence, l'esprit d'aventure de ce jeune voyageur étaient sans doute pour moi des traits familiers que j'étais heureuse et fière de reconnaître. Mais, hélas! la ressemblance cessa, lorsque, quittant le champ des observations et des descriptions de la nature et de tout ce que la mémoire et l'intelligence peuvent recueillir de données et de faits, l'orateur s'éleva à de plus hautes régions, et rattacha ces faits eux-mêmes à des questions d'un ordre plus vaste et plus élevé que la terre. Il le fit avec simplicité, avec conviction, avec un talent consommé, et tandis qu'il parlait, je sentis que ma pensée s'élevait sans peine à la hauteur de la sienne, et qu'elle planait tout d'un coup comme si on lui eût donné des ailes. Ce fut un moment de jouissance vive: c'en fut un aussi de vive souffrance, car je compris la différence que peut produire, entre deux intelligences également douées, la hauteur plus ou moins grande de l'âme! Je vis cette fois avec clarté ce qui manquait à celle de Lorenzo, et la douleur éprouvée le matin même de ce jour revint plus profonde et plus vive!... Tandis que j'écoutais Gilbert, je ne pensais qu'à Lorenzo, et si je me rendais compte, à regret, de la supériorité de l'un, je me disais en même temps que rien n'empêchait l'autre de l'atteindre, car (je me le répétais encore) Lorenzo n'était point simplement un mondain frivole et désœuvré, tel que sa vie actuelle pouvait le faire apparaître. Le goût du travail, l'amour de la nature et des arts ne sont point le fait de ceux-là. Or il possédait ces dons à un haut degré, il fallait donc seulement le détacher du reste. Là était ma tâche, là était mon devoir, là aussi serait mon bonheur! Décidément je n'aimais pas ce grand monde dont je connaissais maintenant tous les plaisirs. Non, je ne l'aimais pas. J'aimais plus et mieux que cela. Je sentais en moi un grand vide que de grandes choses pouvaient seules combler, et ces grandes choses, il me semblait être rentrée, pendant la durée de cette journée, dans la sphère où elles résident.

MME. AUGUSTUS CRAVEN.

(A continuer)

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DECES

A Ste. Anne du Bout-de-l'Isle, le 5 courant, à l'âge d'un mois et 17 jours, Godefroy-Alcide, enfant de G. Madore, écrivain, M. D.

UN ENTRE MILLE!

CONSOMPTION GÉNERALE.—Alors que la mort du pauvre CONSOMPTIF était attendue d'heure en heure, tous les remèdes étant restés sans résultat, le hasard fit trouver au Dr. H. James un remède au moyen duquel il guérit son unique enfant avec une préparation de *Connobis Indica*. Il donne aujourd'hui la recette de cette préparation moyennant deux estampilles, pour payer les frais de port. Il n'existe aucun symptôme de Consommation—Transpiration Nocturne, Irritation Nerveuse, Expectoration difficile, Douleurs Aiguës dans les Pouxons, Nausées de l'Estomac, Inaction des Intestins, Affaiblissement Musculaire—qu'elle ne détruise radicalement. Adressez: CRADDOCK & CO., 1032, Race St., Philadelphie, donnez le nom de ce journal.—6-11-13-93

O. FRECHETTE,

LIBRAIRE-ÉDITEUR,
CAISSE D'ÉCONOMIE, RUE ST. JEAN, N. V., QUÉBEC.

On trouvera dans la Librairie de M. OVIDE FRECHETTE un choix complet de livres d'Eglise très-élégamment reliés avec agrafes et coins imitant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général, Fantaisies pour étagères, Statuettes d'un fini irréprochable, Gravures fines, Chromos Variés, Albums pour Photographies, Fournitures de Bureaux, Papeterie fine, Boîtes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'ivoire, etc., etc. M. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement. 5-49-52-4

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT, \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées en équit et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS:—HON. JOHN YOUNG, Président.

J. F. SINCENNES, Vice-Président

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAudeau, L. A. BOYER, M. P.

JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON, Gérant Général, ALFRED PERRY.

Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS:—BANQUE DE MONTREAL

BANQUE DU PEUPLE